

Jean de Neyman

Données de recherches

Patrice Morel

11 rue des Mésanges – 44260 Savenay

Tél. : 06.24.93.32.10

resistance@patcatnats.fr

JeanDeNeyman_PM_V20230902a_Public



Sa jeunesse

Jean-Casimir de Neyman, dit Jean de Neyman, 1^{er} jumeau, est né à Paris (7^{ème} arrondissement), 40 rue du Bac, le 2 août 1914, de parents polonais, le jour de la mobilisation de la première guerre mondiale.

Élève au lycée Pasteur à Neuilly-sur-Seine, très intelligent, il obtient en 1932, le 2^{ème} prix de physique au Concours Général des lycées. C'est un élève brillant, non seulement en physique et en mathématiques, mais aussi en langues étrangères : il parle couramment allemand et anglais.

A la maison, il est très bon et très bricoleur. A ses moments de loisirs, il répare tous les appareils ménagers.

Après deux ans de cours au lycée Janson de Sailly (Paris - 16^{ème}), où il est très brillant en mathématiques et physique (2^e prix au Concours général), mais aussi en langues (il parle couramment anglais et allemand), il échoue de justesse au concours de Normale Supérieure mais obtient une bourse d'État à la faculté de Strasbourg en 1934¹.

Il s'inscrit au Parti Communiste dès 1934 et dans les mouvements antifascistes². Il devient membre de la cellule de langue française du P.C.F. de Strasbourg. Les habitants de la région parlent alsaciens sauf dans la vallée de la Bruche où l'on parle français. Avec ses camarades, Jean rédige « Le prolo de la Bruche ». Chaque dimanche, il part à vélo pour les vendre. De porte à porte il fait de la propagande. Il ne rentre que tard le soir, sa lampe électrique sur son vélo.

Au début de l'année scolaire 1938-1939 est créée une Union des étudiants communistes de France (UEC), organisation autonome, affiliée à la Fédération des jeunesses communistes.

La jeune organisation tint sa première conférence nationale constitutive les 1^{er} et 2 avril 1939.

Des sections existent dans les principales villes universitaires dont Strasbourg. Jean de Neyman y aura des responsabilités³.

Dans l'Allemagne voisine, règne le fascisme. Jean apporte ou envoie des colis aux antifascistes emprisonnés. Pour que Nathalie Ernestine Vogel⁴ – dite Netty - (jeune allemande emprisonnée pour propagande communiste) sorte des geôles nazies, il se marie avec elle (mariage blanc). Netty sera hébergé par les parents de Jean et après le divorce se mariera avec un allemand. Elle est retournée habiter en Allemagne démocratique.

¹ Source : *Études et documents sur Saint-Nazaire et le mouvement ouvrier de 1939 à 1945* (voir bibliographie)

² Source : livre « *Lettres de fusillés* ».

³ *MATÉRIAUX POUR L'HISTOIRE DE NOTRE TEMPS* • n° 74 / avril-juin 2004 – « Les étudiants communistes » par Jacques VARIN - Page 38

⁴ Nathalie Ernestine Vogel (source Le Maître : <http://maitron-fusilles-40-44.univ-paris1.fr/spip.php?article22247>)

En 1937, il est professeur au lycée à Saint-Étienne⁵ et en 1938, à 24 ans, agrégé⁶.

Mobilisé en 1939, il est affecté, étant très myope, dans un laboratoire à Paris où l'on vérifie la nourriture pour l'armée.

Il est destitué en 1940 sous le gouvernement de Vichy, parce que fils d'étranger⁷. Le laboratoire est transféré en zone libre.

Il entra comme professeur, puis directeur dans un cours privé de La Baule et devant l'un des principaux animateurs de la Résistance dans la région.

⁵ Envoi par formulaire de contact à l'académie de Lyon le 25/09/2015 :

Bonjour,

Je travaille sur les archives concernant Jean de Neyman qui a été fusillé le 2/9/1944 par les nazis à St-Nazaire (44).

J'ai une information : "En 1937, il est professeur au lycée à Saint-Étienne".

J'aimerais en connaître plus sur son parcours et notamment pourquoi il a quitté l'enseignement public (je n'ai pas l'année précise) pour aller en enseignement privé à La Baule (44). Avez-vous des informations ou pourriez-vous m'orienter SVP ?

Réponse :

Le 28/01/2015 10:00, Archives du Rectorat a écrit : Nous avons le regret de vous annoncer que le dossier administratif concernant Mr Jean de neyman a été détruit selon la réglementation en vigueur (circulaire AD 95-1 du 27 janvier 1995 et FP/3 du 20 octobre 1993 concernant les dossiers de personnels). Cordialement, Michel ORSONI

⁶ Lauréat au concours d'agrégation en 1938 d'après l'Institut français de l'éducation sur leur site :

http://www.inrp.fr/she/chervel_laureats2.htm.

⁷ Reste à prouver que cela soit la cause qu'il soit fils d'étranger ! Son neveu, Jean-Loup DE NEYMAN, n'est pas d'accord avec cette théorie car, « même sous Vichy, cela n'existait pas pour son cas. Il semblerait que cela soit Jean qui ait décidé de ne pas servir sous ce gouvernement ».

En fait il semble de la loi du 17 juillet 1940 parue au Journal Officiel du 18 juillet 1940 (Copie du Journal Officiel existante dans mes documents, c'est en première page) - Information donnée par Olivier Guivarc'h le 11/10/2021 et transmise au Maitron des fusillés pour correction ce même jour).

Sa famille

Les parents de Jean, Constantin de Neyman et Rose Majerczak, étaient athées. La famille de Neyman figure parmi la noblesse polonaise et est plutôt de culture catholique⁸. Dans la famille de Neyman élargie, il n'y a aucun souvenir d'avoir été inquiet pour un statut de juif.

L'oncle de Jean vers 1909 animait un journal nationaliste à Paris « La Voix de la Pologne ». Au contraire de son frère Constantin, il avait des sympathies bolchéviques.

Constantin de Neyman, né en Ukraine et étudiant en Russie, vers 1905, suite à des troubles, à 21 ans, il est expédié en Sibérie. Il s'en évade au bout de 4 ans et fait un saut en Pologne où il est arrêté porteur d'une arme à feu. Il se dirige ensuite sur Paris.

Là, il reprend ses études à la Sorbonne pour être ingénieur chimiste. C'est alors qu'il rencontre Rose Majerczak sa future épouse, étudiante en droit. Dina Majerczak, sa sœur, devint docteur en médecine. Il peut

Bien au contraire, Jean de Neyman par son « mariage blanc » a en quelque sorte « ariannisé » Netty (Elle est revenue, vers les années 50, voir les parents de Jean, rue du Bac à Paris. Mais, le trouble du décès de Jean étant encore vif, il n'y eut plus de contact avec Netty par la suite)⁹.

Quand nous regardons la trame de cette famille, originaire de la noblesse polonaise, plutôt catholique, nous trouvons un nationaliste polonais, un étudiant révolutionnaire (Constantin, son père) pour cette génération.

Les deux fils de Rose et Constantin, Jean et André sont Résistants.

Note de Patrice : Informations reçues de Philippe Fraix par courriel du et demande de confirmation à Dominique de Neyman par courriel du 12/09/2013.

Retour à faire du courriel pour relecture totale du doc suite à Tél. du 17/09/2013 à PM. Voir aussi Jean-Loup de Neyman, frère de Dominique qui possède aussi des infos...

Sa sœur jumelle, Marie de Neyman¹⁰ (au surnom de Nénette¹¹) est peut-être influencée par sa tante, le Dr Dina Majerczak, élève du cours de microbiologie de l'Institut Pasteur (1901-1902), entreprend dans les années 30 des études de médecine à Paris.

Pour des raisons de santé, elle séjourne au Sanatorium de Saint-Hilaire-du-Thouvet, où elle fait la connaissance de Georges Canetti, chercheur de l'Institut Pasteur qui

⁸ Source Dominique de Neyman par téléphone le 17/09/2013

⁹ Source Dominique de Neyman par téléphone le 17/09/2013

¹⁰ Institut Pasteur, Service des Archives – Fonds Marie de Neyman - Référence : FR AIP NEY : <http://www.pasteur.fr/infosci/archives/ney1.html>

¹¹ Source Dominique de Neyman par téléphone le 17/09/2013

jouera un rôle dans l'orientation de sa thèse de doctorat consacrée aux « *Conditions d'éclosion de la tuberculose pulmonaire chez les étudiants* ».

Devenu médecin, elle exerce dans un dispensaire antituberculeux du Nord de la France, au début des années 40. Elle fait partie du « Cercle d'études médicales »¹². Durement touchée par le décès de son frère. En 1944, elle abandonne la médecine et entre dans l'ordre des Clarisses sous le nom de sœur Marie de la Passion.

Elle est décédée au Monastère Sainte-Claire, à Rennes, le **????** février 1987.

André, le frère de Jean (né le **????** et décédé le 02/11/1999), était Résistant dans l'Organisation civile et militaire (OCM), dans l'Oise. Il a fait sauter plusieurs fois le pont de Brenouille (Oise). Il a reçu la croix de guerre des mains même Général Eisenhower.¹³ Il a eu deux enfants (Dominique et Jean-Loup).

----- Message original -----

Sujet:Re: Dernière lettre de Jean de Neyman - A l'attention de M. Patrice

¹² Courriel du 24/09/2013

Je vous envoie une copie de la lettre par courrier à l'adresse indiquée dans votre message.

Estelle LAMBERT

Conservatrice - Service d'histoire de la santé

Bibliothèque interuniversitaire de santé

12, rue de l'Ecole de Médecine - 75270 Paris Cedex 06

Tél. : +33 (0)1.76.53.19.75

Fax : +33 (0)1.44.41.10.20

E-mail : estelle.lambert@biusante.parisdescartes.fr

Site : <http://www.biusante.parisdescartes.fr>

Le 20/09/2013 14:14, BIU Santé / Service de questions-réponses a écrit :

Bonjour,

Je fais des recherches pour le musée de la Résistance de Châteaubriant et le Comité du Souvenir en Loire-Atlantique sur Jean de Neyman fusillé par les allemands le 2 septembre 1944 à St-Nazaire.

Dans votre catalogue 2013 du fonds Dalsace-Vellay (page 8) il semblerait que vous ayez un courrier de sa soeur Marie de Neyman dans vos archives.

Dalsace-Vellay de la Bibliothèque Interuniversitaire de Santé | Médecine – Pharmacie – Biologie – Cosmétologie :

Dalsace 1 : Mairie de Suresnes

Période couverte : 1925-1970 - Cote : Dalsace 1 - 1 boîte

Correspondances

- Lettre de Marie-L. de Neyman du 25 mars 1935 - (3 pages)

Patrice MOREL <mailto:resistance@patcatnats.fr>

Réponse-----

Bonjour,

Nous conservons effectivement une lettre manuscrite de Marie de Neyman dans le fonds d'archives des docteurs Dalsace et Vellay, qui étaient gynécologue et obstétricien. Il s'agit d'une lettre adressée au Dr Jean Dalsace par Marie Neyman, alors externe des hôpitaux, au nom du « Cercle d'Etudes Médicales » dont elle fait partie. Ce groupe d'externes et d'internes organise des réunions auxquelles il invite des spécialistes pour traiter de sujets de médecine sociale. C'est à ce titre qu'elle écrit au Dr Dalsace qui doit intervenir sur l'avortement et la sexologie, pour lui indiquer le report d'une réunion.

Je ne sais pas si ce document peut vous intéresser dans vos recherches car il ne comporte pas d'éléments en rapport avec son frère.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

Estelle LAMBERT - <mailto:estelle.lambert@biusante.parisdescartes.fr>

BIUMinfo

¹³ Info Tél. du 17/09/2013 de Dominique de Neyman – Demande d'infos à la mairie de Brenouille et son association du patrimoine par courriel du 20/09/2013

Morel

Date :Fri, 27 Sep 2013 10:01:52 +0200

De :jean-loup de neyman <jeanloup.de.neyman@free.fr>

Pour :resistance@patcatnats.fr

Probablement pas par André¹⁴.

Un petit renseignement sur l' environnement de Jean.

Constantin Titus, mon Grand Père a reçu bien après la guerre la croix de Grand Officier de "Polonia Restituta" et Rose ma Grand Mère celle d'Officier du même Ordre qui s'apparente à la Légion d'Honneur.

Une des raisons invoquée est la création d'une branche de la + rouge polonaise en France pour aider les enfants d'émigrés polonais .

Mais K T (Constantin Titus) Neyman a également eu une vie clandestine sous le pseudo de "Joseph". J'ignore tout de son activité.

Joseph est également le prénom porté en France par notre parent Joseph Neyman Adjudant-Général d'un régiment polonais ayant suivi Bonaparte pendant la campagne d'Italie. (Il y a un gros dossier Joseph Neyman aux archives militaires du Fort de Vincennes)

Le nom complet de ma famille en Pologne est Splava-Neymann répertorié dans l'Armorial Général du Baron Rietstap avec indication du blason et des lettres de noblesse.

En Allemagne le nom s'est transformé en Von Splava-Neymann (ce sont des Luthériens et ils ont un théologien qui s'est illustré)

En France de Neyman ainsi que vous le savez.

Le Frère de KT en poste à la SDN à Genève (il y a aux archives de la SDN à Genève un dossier important sur ses activités) a démissionné ou a été démissionné pour ne pas avoir serré la main des dignitaires Nazis en visite.

Bonnes recherches

J-L de Neyman

Note de Patrice Morel : Recherche en cours sur un courrier de Marie dans le fonds Dalsace-Vellay de la Bibliothèque Interuniversitaire de Santé | Médecine – Pharmacie – Biologie – Cosmétologie
Fonds Dalsace-Vellay - Catalogue 2013 page 8/170

Dalsace 1 : Mairie de Suresnes - Période couverte : 1925-1970 - Cote : Dalsace 1 - 1 boîte

Correspondances : - **Lettre de Marie-L. de Neyman du 25 mars 1935** - (3 pages)

Courriel envoyé par formulaire le 15/09/2013 :

Extraits d'un échange de courriels envoyés par Jean-Loup de Neyman à Guy Texier¹⁵ en janvier 2015 pour la préparation de l'inauguration du boulevard Jean de Neyman à Saint Nazaire :

« Il fut réellement un personnage absolument remarquable au sein d'un environnement familial exceptionnel. Deux de ses tantes paternelles, Olga et Wanda, sœurs de mon grand-père, seront elles aussi fusillées en Pologne ou en Ukraine par les nazis.

Son oncle, mon grand oncle, représentant la Pologne à la SDN à Genève refusera de serrer la main de la délégation allemande en visite diplomatique.

Jean dont la qualité de libre arbitre n'est pas en cause a été favorisé par des valeurs familiales très prégnantes pour être le personnage de lumière qu'il fut; mais de tout ceci nous pourrons si tout va bien en parler de vive voix. »

[.../...]

« Aussi sachant que je suis fier de mes origines, vous jugerez avec bienveillance la remarque suivante.

¹⁴ Réponse m'étant faite pour savoir si les mots soulignés sur la lettre l'ont été par André, le frère de Jean (et père de Jean-Loup de Neyman...)

¹⁵ Guy Texier organise l'inauguration du Bd. Jean de Neyman à Sain-Nazaire en tant que membre du Bureau du Comité Départemental du Souvenir des Fusillés de Châteaubriant et Nantes et de la Résistance en Loire Inférieure.

La Mère de Jean, ma Grand-Mère Rose que j'ai parfaitement connue a tourné définitivement le dos à ses origines juives qu'elle a dissimulées à ses enfants Jean, Marie et André mon propre père. Elle s'est libérée du carcan de la religion pour pouvoir mieux épouser de plus justes causes. Comme mon Grand-père elle a été décorée de la médaille de l'ordre de la "Polonia Restituta" pour son activité en faveur des enfants d'émigrés polonais .

Elle, Avocate et sa sœur Médecin, en femmes éclairées, ont rejeté les oripeaux d'une religion qu'elles ont définitivement jugée aliénante. J'ai de quoi être fier de ma Grand-mère.

Le courage de cette mère a également rejailli sur le caractère de ses enfants, aussi évoquer la judaïté de Jean est un point délicat car lui-même, comme mon père en ont été totalement ignorants.

Par respect pour le combat et la mémoire de Rose certains commentaires biographiques sur ce Jean que nous aimons tous m'ont semblé "bruts de forme" . »

Autres infos :

Arbre généalogique fait par Vincete de Neyman existant en documentation


médecine-odontologie
pharmacie-biologie-cosmétologie
 histoire de la santé

RECHERCHE 
 LIMITER AU SITE BIU SANTE

Accueil Médecine-Odontologie Pharmacie-Biologie-Cosmétologie Histoire de la Santé

Envoi d'un message à info-hist@biusante.parisdescartes.fr

Entrez votre message (remplir toutes les zones) :

Pour les demandes de bibliographies, merci d'utiliser le service BIUMInfo

Nom-Prénom Adresse e-mail

Objet

Message

Bonjour,

Je fais des recherches pour le musée de la Résistance de Châteaubriant et le Comité du Souvenir en Loire-Atlantique sur Jean de Neyman fusillé par les allemands le 2 septembre 1944 à ~~St Nazaire~~.

Dans votre catalogue 2013 du fonds ~~Dalsace-Vellay~~ (page 8) il semblerait que vous ayez un courrier de sa ~~sœur~~ Marie de ~~Neyman~~ dans vos archives. Dalsace-Vellay de la Bibliothèque Interuniversitaire de Santé | Médecine - Pharmacie - Biologie - Cosmétologie |

~~Dalsace~~ 1 : Mairie de Suresnes

Période couverte : 1925-1970 - Cote : Dalsace 1 - 1 boîte

Correspondances

- Lettre de Marie-L. de Neyman du 25 mars 1935 - (3 pages)

Médecine-Odontologie
 12, rue de l'Ecole de Médecine - 75006 PARIS
 Tél. 01.76.53.19.51 - Fax. 01.44.41.10.20

Pharmacie-biologie-cosmétologie
 4, avenue de l'Observatoire - 75006 PARIS
 Tél. 01.53.73.95.23 - Fax 01.53.73.95.22

La BIU Santé est un service des universités



Nous adhérons aux principes de la charte HONcode. Vérifiez ici.



Dans la Résistance

N'étant pas français « à titre originaire » (il est fils de polonais), Jean de Neyman atteint par une loi de Vichy, doit quitter l'enseignement public et entre comme professeur au cours secondaire privé « Le Cid » à La Baule.

Il ne supporte pas l'humiliant asservissement et ne reste pas le témoin docile de tant de monstruosité commises par le fascisme ?

Il entre résolument dans la Résistance. Il a mesuré les risques de ce combat inégal et périlleux.

Il écrit à ses parents : « *Parmi tous les risques, j'ai l'intention de prendre mes responsabilités aussi clairement que ma conscience m'en donnera les moyens. Je voudrais que vous – (ceux qui survivraient) – sachiez vous consoler de ma perte, car je me considère comme un élément, un petit chaînon dans l'évolution de notre monde, et puisque nous sommes dans la période du gros travail, et qu'il doit y avoir d'innombrables chaînons de brisés et d'usés, peu importe au total qu'ils le soient de façon rationnelle, individuelle...* »

N'ayant pu trouver au début, le contact avec un groupe de résistants organisés, il mène une propagande intense contre l'occupant dans les milieux qu'il fréquente. Il devient un des animateurs de la Résistance dans la région.

Il est dans les Groupes de Résistance de la presqu'île guérandaise le 1^{er} mai 1943, et ce, jusqu'à son exécution¹⁶.

Deux résistants ayant tirés sur des soldats allemands, la Kommandantur prend dix otages et annonce qu'ils seront fusillés dans les 48 heures si les coupables ne se dénoncent pas.

Jean de Neyman apporte son aide aux deux résistants pour qu'ils puissent fuir et rédige une lettre de menace de la part d'un groupe nombreux de résistants, décidé à user de représailles. « En cas d'assassinat des otages, le chef de la Kommandantur serait exécuté et tirerait sur tout soldat sortant de la ville ».

Monté sur un vélo militaire allemand, habillé en soldat allemand, il va lui-même porter cette lettre à la Kommandantur (Il parle parfaitement allemand). Il exige que le message, très urgent soit remis le soir même.

Le stratagème réussit, l'audace est récompensée, les otages libérés.

¹⁶ - Sources : Ministère des Armées (recherche Patrice Morel du 17 septembre 2021) -Attestation du Chef d'escadron F.F.I. DESMARS (Commandant Louis dans la clandestinité) du 18 mai 1946.

En mai 1944¹⁷, il rentre dans la clandestinité avec le grade de Chef de groupe¹⁸, et constitue une équipe dont le lieu de résidence sera la ferme de Joseph GERGAUD à Kermichel¹⁹ en Saint-Molf.

Le débarquement allié au mois de juin et les lourdes défaites allemandes sur le front soviétique aiguise les espoirs. La lutte s'intensifie.

Cette équipe comprend outre Jean et Joseph, Bernard CABASSON, Jean MERCY, Jean LEGUEN et quelques autres, ainsi qu'un déserteur de nationalité tchèque, Gerhardt enrôlé dans la Wehrmacht.

D'après le témoignage de Gérard BAHOLET²⁰, Jean était un chercheur plein de ressources ; « il faisait des postes radio avec des moulins à café ! »

L'activité du groupe est importante : actions de guérillas contre les éléments isolés, capture d'équipements et d'armes, coupures ruptures de câbles électriques et téléphoniques, sabotages de transformateurs et ouvrages militaires, destruction et désamorçage de mines, chasse aux « Géorgiens » pilleurs de fermes, etc.

¹⁷ - Sources : Ministère des Armées (recherche Patrice Morel du 17 septembre 2021) - Secrétariat général des anciens combattants et victimes de guerre (demande d'inscription « Mort pour la France ») du 18 août 1945.

¹⁸ - Sources : Ministère des Armées (recherche Patrice Morel du 17 septembre 2021) - Secrétariat général des anciens combattants et victimes de guerre (demande d'inscription « Mort pour la France ») du 18 août 1945.

¹⁹ Sur le site de la mairie de Saint-Molf (<https://www.mairie-saint-molf.fr/-histoire-et-chiffres-cles->) on trouve ce passage : « Jean Neyman, professeur à la Baule et résistant, vivait dans la ferme de **Kerjean**. Il va réussir à convaincre les fermiers de cacher des déserteurs allemands en attendant la libération. ». Courriel envoyé en Mairie de Saint-Molf le 21/09/2013 pour demande explication entre ces 2 nominations différentes. Pas de réponse. Nouvelle demande faite par courriel le 01/02/2022. Trouvé la ferme Kerjean à Saint-Molf en décembre 2021 (restaurant). Contact et courriel envoyé le 14/12/2021 - suite à venir avec coordonnées demandées des anciens propriétaires pour iconographie.

Après études des divers documents et leurs recoupements, il s'agit d'une erreur sur le site internet de la ville de Saint-Molf. C'est bien dans la ferme Kermichel (ou Ker Michel!) qu'étaient hébergés Jean et les déserteurs allemands :

- Le premier opuscule sur Jean, sorti après guerre, (*Nouvelles de Loire-Atlantique* n°65 du 09/07/1972 supplément au journal *l'Humanité-Dimanche*), sur Jean, page 5 avec le témoignage de Joseph GERGAUD :
- Le témoignage d'une employée de la mairie de Saint-Molf ci-dessous (que j'ai mis en rouge) contrairement à ce qui est écrit sur le [site de la mairie où il aurait été hébergé à Kerjean](#) (ou Ker Jean).
- Je viens de réécouter la bande son que j'avais fait du témoignage de Marcel LEGUEN (frère de Jean LEGUEN, résistant dans le même groupe que celui de Jean de NEYMAN) qui indique qu'il était hébergé dans la ferme Kermichel avec les 2 allemands déserteurs (repris dans le livre *La guerre 39-45 en Pays guérandais* page 71 de Jean-Luc PERRAIS).
- Voir aussi le site internet sur Saint-Lyphard (<http://www.archivesethistoire-st-lyphard.org/1939-1945/JeandeNeyman.html>) qui relate les propos du Cahier de l'AREMORS n°5.
- Je viens d'avoir au téléphone (07/02/2022) M. Gérard BAHOLET (compagnon de Mme. Yvonne HERBERT ancienne propriétaire de Kermichel) qui m'indique que les allemands avaient tirés partout sur la ferme pour faire sortir tous les occupants (dont Jean ?!...) mais que la ferme était toujours debout. Le bâtiment actuel est monté sur les murs de l'ancienne ferme. Il a même entendu dire que Jean était un "grand chercheur, car il aurait confectionné des radios avec des moulins à café".

²⁰ M. Gérard BAHOLET (compagnon de Mme. Yvonne HERBERT ancienne propriétaire de Kermichel) - Appel téléphonique du 07/02/2022 de Patrice Morel en recherche d'éléments sur la ferme Kermichel.

En plein jour ils attaquent le poste allemand de Pont d'Armes, un soldat est tué par CABASSON.

Persuasif, Jean de Neyman réussit à décider 72 Polonais cantonnés à Mesquer de se joindre au groupe le jour où les Américains attaqueraient St Nazaire.

Début août, deux marins allemands déserteurs se joignent à eux et participent à quelques actions

Le 17 août 1944²¹, non loin de la ferme, les deux marins sont surpris par une patrouille allemande. L'un s'enfuit mais l'autre est capturé. Jean de Neyman essaie de la secourir en discutant avec les soldats mais il est arrêté à son tour.

Les deux hommes sont conduit au village de Bouzaire, où le fermier Isidore Philippe est réquisitionné pour les transporter en charrette à cheval. Ils sont alors emmené au château d'Heinlex. Le fermier ne sera libéré que dans la nuit.²²

Torturé avant d'être fusillé, le déserteur allemand Gerhart dénonce ceux qui l'ont accueilli.

A leur tour, Gergaud et Mercy sont arrêtés et la ferme de Kermichel²³ est pillée. Ils rejoignent Jean à Heinlex où on les laisse trois jours sans manger avant de la transférer au camp Franco à Gron. Sont également arrêtés le Capitaine David et le premier maître Breton (gendarme maritime) soupçonnés d'avoir transporté des membres du groupe²⁴.

Jean réussi à innocenter ses camarades de lutte en prenant sur lui toutes les responsabilités.

Il est condamné à mort le 25 août 1944 au château d'Heinlex, après s'être défendu lui-même avec un courage et une noblesse qui impressionnèrent les allemands eux-mêmes. Il est inculpé par le tribunal militaire allemand par l'officier, assurant les fonctions de juge, Gerhard MEYER-HENTSCHEL²⁵, « d'aide à des déserteurs allemands », l'inculpation de « terrorisme » n'ayant pu être prouvée²⁶.

Il signe son pourvoi (qui est rejeté) auprès de l'officier allemand commandant la place de Saint-Nazaire.

²¹ - Sources : Ministère des Armées (recherche Patrice Morel du 17 septembre 2021) -Attestation du Chef d'escadron F.F.I. DESMARS (Commandant Louis dans la clandestinité) du 18 mai 1946.

²² - *La guerre 39-45 en pays guérandais*, page71,, Jean-Luc Perrais, ISBN : 978-2-9577316-0-2 ; Récit confirmé par la fille du charretier, madame Gelard à Saint-Nazaire, le 02/08/2022 par téléphone à Patrice MOREL (elle ne connaît que cette anecdote sur Jean, du témoignage de ses parents, car avait 3 ans environ).

²³ - Article de Presse-Océan du 01/12/2021 indiquant la mise en gîte rural de la ferme Kermichel - Après contact avec la nouvelle propriétaire le 01/02/2022, il s'avère que la maison, implantée sur le terrain de l'ancienne ferme détruite, va devenir chambre d'hôtes. Un espace mémoriel sera réservé à Jean.

²⁴ Cahier n°2 de l'AREMORS.

²⁵ - Voir échange de courriers entre la commune de Saint-Amand-des-Eaux et M. Blancho, maire de Saint-Nazaire le 16 novembre 1962 (archives municipales de Saint-Nazaire - Cote 1W60)

²⁶ - Sources : Ministère des Armées (recherche Patrice Morel du 17 septembre 2021) - Secrétariat général des anciens combattants et victimes de guerre (demande d'inscription « Mort pour la France ») du 18 août 1945.

D'abord condamné à mort, GERGAUD²⁷ voit sa peine commuée en deux ans de prison. Il sera libéré 45 jours plus tard, après avoir été interné à Méan.

²⁷ Dans le cahier du PCF, JERGAUD est écrit avec un « G » : GERGAUD. Au vu de la dernière lettre originale de Jean de Neyman, j'ai orthographié avec un « G ».

Témoignage de Monsieur et Madame Gergaud

« A cette époque là nous étions cultivateurs à la ferme de Kermichel en Saint-Molf.

Fin mai 1944, Monsieur C... nous a présenté « Le professeur » qui a vécu plusieurs mois chez nous.

C'était un homme très sympathique, serviable, formidable. Il était bricoleur : il faisait tout de ses dix doigts. Il a réparé une vieille horloge paysanne, remplacé le balancier perdu par un manche à balai et l'horloge fonctionnait. Il pédalait sur un vieux vélo, actionnant un moteur qui fournissait de l'électricité à son poste de radio. Il pouvait ainsi écouter les informations. Souvent il partait, mais nous ignorions ses activités clandestines.

Un soir, au début d'août 1944, deux déserteurs allemands, des marins, frappent à la porte. C'est le professeur qui les reçoit. Il est tellement persuasif qu'il arrive à nous convaincre qu'il faut les héberger jusqu'à la victoire prochaine, jusqu'à l'arrivée des américains.

Les deux allemands couchent au grenier. Le jour ils circulent autour de la ferme.

Le 17 août, ils cueillent des mûres dans les buissons du chemin. Survient une patrouille allemande qui s'en allait de Guérande à La Roche Bernard. Un des marins se sauve. Il réussira après bien des péripéties à traverser les lignes et à rejoindre, grâce aux résistants, la zone libérée.

Quant à l'autre, Gerhart²⁸, il est arrêté par la patrouille. Sans hésiter, Jean de Neyman qui a vu la scène, se précipite à son secours et essaie de discuter avec les soldats. Il est arrêté à son tour. Tous les deux sont emmenés à Heinlex. »

M. Jergaud ajoute :

« Dans la nuit, des allemands encerclent le pâté de maisons, tirent dans la porte, fouillent partout et arrête notre voisin M Mercy et moi. Ils reviendront d'ailleurs à plusieurs reprises et feront main basse sur de l'argent, des boîtes de conserves et un cochon.

M. Mercy et moi, nous rejoignons Jean de Neyman à Heinlex où nous restons trois jours sans manger. Puis sommes transférés à Gron, au camp Franco.

Nous passerons en jugement à Heinlex devant des officiers de marine. Le déserteur allemand et le professeur seront condamnés à mort et seront fusillés. Moi, condamné d'abord à mort, je vois ma peine commuée en deux ans de prison et après quarante cinq jours d'internement à l'école de Méan. Je suis libéré. »

²⁸ L'orthographe de cette homme semble être plutôt GERHARDT (source *Maitron des fusillés* : <https://fusilles-40-44.maitron.fr/spip.php?article218662>)

Un autre témoignage²⁹ déposé aux archives municipales de Saint-Nazaire donne une information supplémentaire sur le procès ; notamment le nom de l'officier allemand qui les condamna :

"Le cultivateur Gergaud Joseph né le 5 mars 1909, domicilié commune de Guérande (Loire-Atlantique), certifie qu'il a comparu au conseil de guerre allemand pendant l'occupation au lieu-dit Château d'Heinleix en Saint-Nazaire (LA. TL) Étaient présents pour être jugés, le résistant Jean de Neyman, un marin allemand, et moi-même.

De Neyman et l'Allemand ont été arrêtés à mon domicile, à Ker Michel, où ils étaient cachés depuis plusieurs mois.

Le juge, Lieutenant Meyer-Neutschel³⁰ assistait à cette audience, et a condamné à mort de Neyman et le marin allemand. Monsieur de Neyman a été fusillé, ainsi que le marin au même endroit, car il avait pris l'entière responsabilité des actes de résistance." (Arch. Mun. Saint-Nazaire).

²⁹ Source apportée par Nicolas Terrassier sur la page de GERHARDT du *Maitron des fusillés* : <https://fusilles-40-44.maitron.fr/spip.php?article218662>

³⁰ Cette page qui lui est consacrée (recherches Nicolas Terrassier) : https://de.wikipedia.org/wiki/Gerhard_Meyer-Hentschel. Le doute se lève à la lecture de la page internet du mémorial de Coblenz (<https://mahnmalkoblenz.de/index.php/infos/informationen-2018/751-die-bestrafung-von-ns-juristen-einschliesslich-der-pe>) - Extrait (Intégralité captée par Patrice et mis en Pdf sur un document classé dans le dossier informatique de Jean :

MEYER_NEUTSCHE_lieutenant/Memorial_Coblenz_Page_internet_20210518.pdf):

Extrait :

[...] Au même moment, janvier / début février 1948, le ministre de la Justice proposa au juge de district Dr. Gerhard Meyer-Hentschel pour sa promotion au Conseil supérieur du gouvernement. Avant la guerre, Meyer-Hentschel a été appelé pour le service militaire à Coblenz. Il est rapidement devenu juge martial dans la ville portuaire de Saint-Nazaire, dans le nord de la France. Saint-Nazaire était une ville sur le soi-disant mur de l'Atlantique et a été déclarée forteresse par Hitler après le débarquement des Alliés en Normandie. 35 000 soldats allemands sont encerclés et assiégés par les troupes alliées. Mais il n'y a pas eu de tempête. La ville a été ravitaillée par l'Atlantique et a duré jusqu'au début de mai 1945. Puis les soldats allemands, dont le juge militaire Meyer-Hentschel, sont allés en captivité française.[...]

Dès le printemps 1946, la justice du pays a tenté de le faire libérer. En juin 1947, il fut libéré de captivité et, deux semaines plus tard, devint consultant au ministère de la Justice sans examen. Après six mois, en janvier / début février 1948, au moment du débat sur le budget, Süsterhenn le proposa d'être promu au Conseil supérieur du gouvernement. Au même moment, le 4 février 1948, Meyer-Hentschel est arrêté par la Sûreté française et conduit à la prison militaire de Paris. Quoi qu'il en soit, fin février 1948, le Premier ministre Altmeier demanda au gouverneur français de Rhénanie-Palatinat d'approuver la promotion de Meyer-Hentschel. Le gouverneur a été très surpris et a évoqué l'arrestation de la personne à promouvoir.

Il y a eu une enquête contre Meyer-Hentschel en France à cause d'un verdict avec lequel un marin allemand abandonné et un Français qui l'aidait ont été condamnés à mort en août / septembre 1944 et un fermier français qui l'a aidé à trois ans de prison. Meyer-Hentschel a initialement nié avoir participé à la procédure, mais il était en fait le représentant de l'accusation. La procédure d'après-guerre contre lui fut abandonnée après un an et demi en septembre 1948 sans explication. Il est revenu de détention et a été immédiatement renvoyé au ministère de la Justice. Un examen n'a pas été effectué, bien qu'il y ait une raison. Car les Français ne s'intéressaient qu'à l'action de la cour martiale contre les Français, mais pas à celle contre les soldats allemands. De plus, un prêtre français qui avait émis à Meyer-Hentschel un « bilan de santé propre » déclara explicitement qu'il était très strict contre les soldats allemands. Soit dit en passant, Meyer-Hentschel a travaillé plus longtemps en tant que juge martial jusqu'à ce que l'occupation allemande soit faite prisonnière au début de mai 1945: il y aurait eu beaucoup à enquêter. Après tout, ils avaient rencontré deux condamnations à mort par hasard.

Dans une déclaration du 8 décembre 1962, rédigée à Guérande, Joseph Gergaud donne sa version de l'arrestation et du procès³¹ :

« Le cultivateur Gergaud Joseph né le 5 mars 1909, domicilié commune de Guérande (Loire-Atlantique), certifie qu'il a comparu au conseil de guerre allemand pendant l'occupation au lieudit Château d'Heinleix en Saint-Nazaire (LA. TL)

Étaient présents pour être jugés, le résistant Jean de Neyman, un marin allemand, et moi-même.

De Neyman et l'Allemand ont été arrêtés à mon domicile, à Ker Michel, où ils étaient cachés depuis plusieurs mois.

Le juge, Lieutenant Meyer-Neutschel assistait à cette audience, et a condamné à mort de Neyman et le marin allemand. Monsieur de Neyman a été fusillé, ainsi que le marin au même endroit, car il avait pris l'entière responsabilité des actes de résistance. ».

³¹ Source *Le Maitron des fusillés* (<https://fusilles-40-44.maitron.fr/spip.php?article218662>) corroborée par les archives de Saint-Nazaire par courriel du 20/05/2021 :

*« Pour faire suite à votre demande, nous vous informons que le témoignage de Joseph Gergaud est contenu dans la cote 1W/60 intitulée : **Bombardements et faits de guerre (1939-1971)** consulter le lien vers la notice :*

<https://archives.saintnazaire.fr/ark:/28388/q4vzt50wlc27> , plus particulièrement dans le dossier

***Crimes de guerre** , contenant un ensemble de correspondance, dénommé « Affaire Meyer-Heuntschel », le lieutenant qui serait l'auteur de la condamnation à mort de Jean de Neyman, (1964). Parmi les courriers, se trouve la déclaration de Joseph Gergaud citée dans le Maitron, Il semble que le témoignage soit déjà intégralement reproduit dans le Maitron, mais le dossier contient plusieurs échanges sur ce lieutenant allemand, surnommé semble-t-il « le bourreau de Saint-Nazaire » en Allemagne.*

Cette cote est votre disposition pour consultation dans nos locaux , sur rendez-vous.

Cordialement,

Armelle Gonzalez

Culture

Archives Documentation

T 0240004052

Ville de Saint-Nazaire / Saint-Nazaire agglomération

www.saintnazaire.fr / www.agglo-carene.fr

»

En prison

Ainsi, avec douze autres, en prison, pendant les quelques jours qui ont précédés son exécution, Jean de Neyman écrit un article de physique. Par une méthode ingénieuse de théorie cinétique classique, l'auteur calcule la probabilité pour que l'une des deux molécules supposées élastiques et sphériques qui se heurtent prenne, après le choc une vitesse supérieure à celle de la plus rapide avant le choc. Il donne cette probabilité en fonction du rapport c des deux vitesses³².

Son œuvre scientifique et pédagogique aura donc été tragiquement interrompue aussitôt que commencée.

Exécution

Jean est exécuté aux abords du château d'Heinleix (Kommandantur) à Saint-Nazaire le 2 septembre 1944 à 10 heures et 34 minutes³³.

La dernière lettre

Avant d'être fusillé le 2 septembre 1944 à Heinlex, il écrit une lettre d'adieu.

La dernière lettre (PCF)³⁴

Avant d'être fusillé le 2 septembre 1944 à Heinlex, il écrit une lettre d'adieu émouvante à ses parents, lettre dont nous extrayons les passages suivants :

« Voici résumé les évènements assez bêtes à certains points de vue, qui vont, je ne le crains que trop, vous faire de la peine, mais ne croyez pas que j'en sois trop affligé. Ah ! pour ça, par exemple, il en faut d'avantage pour me faire perdre ma bonne humeur, et ces dernières semaines ont été bien agréables pour moi.

D'abord il y a la joie d'avoir fait mon devoir ou ce qui est la même chose, ce que je considérais comme mon devoir, envers et contre tous.

Comme je l'ai expliqué aux juges, si le hasard met quelqu'un à côté de moi qui se noie, je ne me demande pas en me jetant à l'eau depuis combien de temps j'ai déjeuné.

Ensuite, il y a l'immense plaisir d'avoir pu, jusqu'au bout, faire du bien autour de moi. Passons sur Gehart. Ma connaissance de l'allemand m'a maintes fois permis d'être utile au premier camp. J'ai également pu, et c'est le principal, obtenir justice en ce qui concerne ceux qui n'avaient rien à voir dans l'affaire MERCY et JERGAUD. Sans parlé du bien que j'ai pu faire en montrant une fois de plus aux allemands que les

³² Archive ouverte pluridisciplinaire HAL : <http://hal.archives-ouvertes.fr/jpa-00233941/> - Pdf de sa thèse : http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/23/39/41/PDF/ajp-jphysrad_1945_6_12_319_1.pdf

³³ Sources : Ministère des Armées (recherche Patrice Morel du 17 septembre 2021) - Extrait du Registre des Actes de Décès de la Commune de Saint-Nazaire du 2 décembre 1946.

³⁴ Dernière lettre publiée par le PCF sur la brochure éditée.

français ont le sens de l'honneur et mille détails qui me font penser aux vers de Kipling traduits par moi-même pour compléter Maurois à la fin de son célèbre poème :

*« Si tu peux, lorsque vient l'instant désespéré
De tout ce qu'il contient, tirer pourtant la somme,
Alors à toi, mon fils, est la terre entière,
Bien plus, tu es un homme... »*

Et puis, il faut que jugement je l'avoue aussi, je suis heureux et fier du succès d'estime que j'ai remporté pendant mon jugement. Quand le président m'a demandé pourquoi j'avais recueilli Gerhard, et si je ne savais pas que cela était interdit, j'ai répondu : « pour un français c'est une question d'honneur d'aider celui qui demande de l'aide, et l'honneur est d'autant plus grand que l'on risque d'avantage » ; quand après le réquisitoire qui demandait la peine de mort pour Jergaud et moi, et après la plaidoirie qui nous confondait aussi, on m'a demandé si j'avais quelque chose à ajouter et j'ai dit : « Je précise bien que, désirant dès le début conserver l'entière responsabilité de mon acte, je n'ai jamais dit à la ferme (où l'on ignore l'allemand) ce qu'était au juste Gerhart de sorte que je suis le seul responsable. »

A ces moments, il y a eu des murmures dans la salle et ce n'était pas de la moquerie. Et là où je dois le dire, j'ai éprouvé une des plus puissantes impressions de bonheur de ma vie, ce fut de suite après le jugement, quand j'ai entendu discuter les hommes de garde devant le couloir de ma cellule, si vous aviez pu les entendre mes chéris, votre cœur eut éclaté de fierté joyeuse.

Le plus beau, c'est que pendant le jugement, on m'a pourvu d'un matériel comme je n'en eu pas souvent : table, sous-main, papier à volonté, crayon chimique, gomme, règle, couteau... et par-dessus le marché, l'autorisation de travailler à tout ce que je voulais laisser après moi qui me paraîtrait pouvoir être utile aux générations futures, pour parler modestement.

C'est ainsi qu'en plus de cette lettre vous récupérerez de moi presque un volume de remarques et réflexions plus ou moins scientifiques et pédagogiques. J'espère qu'elles intéresseront papa et peut-être un professeur curieux de points de vue non classiques.

Je m'en vais donc disparaître dans les meilleurs conditions possibles, après avoir passé mes dernières semaines de condamné plus confortables que bien d'autres semaines, sans avoir subi aucun traitement, après avoir eu la chance de voir le sinistre tableau de 1939 remplacé par les claires perspectives de 1944, et la nouvelle chance que ma condamnation me donne le droit de penser que je ne suis pas complètement étranger – après avoir dégusté l'amusante et flatteuse ironie du sort qui me fait l'un des derniers fusillés français de cette guerre – avec l'agréable sensation d'avoir laissé par écrit le meilleur de moi-même, en plus de ce que j'ai pu laisser comme influence durable dans la vie de ceux que j'ai connus.

Et comme dans les conditions où elle se produit, ma disparition peut avoir autant d'effet que le bien que j'aurais pu faire en un peu de vie supplémentaire, mon seul regret est le chagrin qu'elle ne peut hélas manquer de vous causer.

Ainsi, si vous voulez me faire rétrospectivement plaisir, ne soyez pas trop malheureux.

Je vous ai assez aimés pendant ces dernières vingt années pour que vous ne m'en vouliez pas de vous laisser seuls ensuite.

Vivez pour continuer à faire progresser le monde, comme vous-mêmes me l'avez appris à le faire.

J'ai conscience encore plus aujourd'hui, combler tout ce que j'ai fait est au fond votre œuvre et je vous prie de faire quelque chose de bien de chacun de vos petits-enfants actuels et futurs – car je compte sur vous pour que les enfants de Neyman soient aussi dépourvus de toute illusion religieuse que moi, et que ce soit en pleine conscience d'homme qu'ils sachent faire leur devoir d'homme.

En vous embrassant, mes chéris, je vous écris la conclusion de ma vie, entre deux morales célèbres : - il n'est pas besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer – et : - attendre et espérer, il y a de la place pour ma synthèse : - tout le bonheur de l'homme tient dans ce devoir « Agir et espérer ».

Jean.

P.S. – Naturellement saluez tous ceux qui me sont chers. »

La dernière lettre (Patrice et Catherine Morel)³⁵

© Collection Patrice Morel – Fonds Dominique De Neyman
Transcription faite par Catherine et Patrice Morel le 11 septembre 2019

Voici la transcription intégrale de sa dernière lettre :

« Près de La Baule le 02 septembre 1944

Mes chéris,

Nous voici donc en septembre, au début de la sixième année de ce cauchemar, qui semble heureusement ne plus devoir être bien long à se dissiper. Déjà, pour vous vont disparaître les angoisses de cette sorte de siège par la famine dont Paris souffre depuis si longtemps. Mais je sais que ce n'est rien devant l'immense soulagement moral de penser à la fin de l'inférieure époque que nous vivons encore. Et les perspectives d'avenir, encore qu'incertaines, n'en sont pas moins lumineuses.

Moi-même, je suis heureux doublement, et pour mon compte personnel, et pour la joie de tant d'êtres qui en sont heureux. Pourtant, à cette atmosphère radieuse, il faut que j'apporte un nuage : il m'est arrivé ces derniers temps une rencontre fâcheuse qui va retarder peut-être longtemps le plaisir de nous voir.

Voici l'histoire en gros (vous aurez des détails ensuite).

Vers le 10 août, un jeune marin allemand, qui avait déserté, cherchait asile dans les parages de la ferme où j'avais élu domicile principal, depuis un mois à peu près. C'est moi qui le rencontrai d'abord, et, après une longue conversation, considérais que c'était un bon type qu'il serait inhumain de laisser reprendre et fusiller par les autorités militaires allemandes. Aussi je le vêtis en civil et demandais au fermier, Joseph Jergaud, de bien vouloir le nourrir à mes frais, pendant le temps (que nous supposions court) où les Américains ne seraient pas encore venus. Le gars se sentant en danger malgré tout, je lui donnais même un vieux revolver que j'avais trouvé dans la cave de ma maison en voulant enterrer mon poste radio. Tout se passa bien quelques jours, et j'eus même le plaisir de faire de bonnes parties d'échecs avec mon Fritz, ou plutôt Gerhardt, comme il se prénommait.

Par malheur, les Américains ne venant pas, Gerhardt s'ennuyait et se montrait imprudent circulant autour de la ferme. Si bien qu'il fut pris par une patrouille avec son revolver en poche, et que je fus arrêté, ainsi que peu après tous les adultes de la ferme (Mme et M Jergaud, et un aide Jean Mercy que j'avais d'ailleurs connu à La Baule, alors que, mécanicien il prenait des leçons de sciences pour passer un concours naval). Nous fûmes donc Gerhardt et moi d'abord en voiture à cheval, puis les autres en camion, conduit dans un camp entre Saint-Nazaire et Montoir, pour y être interrogés. Mme Jergaud fut relâchée, mais au bout de 8 jours, le 25 août Gerhardt, Jergaud et moi, nous passions devant un conseil de guerre, siégeant au camp de la marine Endras³⁶ (entre Saint-Nazaire et La Baule). Comme je n'avais jamais voulu éviter mes responsabilités, et encore moins les rejeter sur le pauvre fermier, c'est évidemment moi qui fus condamné au maximum, et, tandis que Jergaud s'en tirait avec 2 ans de prison, je fus condamné comme Gerhardt. Il me restait encore une chance : le jugement devait être confirmé par le commandant de Saint-Nazaire, de sorte qu'au lieu d'être fusillé tout de suite, je fus conduit, à côté

³⁵ Une photocopie de cette lettre a été retrouvée par Dominique De Neyman et confié à Patrice Morel. Elle a été transcrite par lui même avec Catherine son épouse, puis cette transcription a été relue par Claude et Annie Pennetier le 12/09/2019.

³⁶ Courriel de Michel Mahé (AREMORS) du 24/09/2019 sur Andras : Le camp Endrass est l'autre appellation du camp de Beauregard, situé à l'Immaculée à St Nazaire, dont il reste encore quelques vestiges. Endrass est le nom d'un capitaine de sous marins allemand ayant fait escale à plusieurs reprises à St Nazaire.
Très cordialement - Michel Mahé

du tribunal, dans un pavillon où j'ai attendu jusqu'à ce matin des nouvelles d'une sorte de pourvoi que j'avais formulé.

Voilà donc en résumé les évènements, assez bêtes à certains points de vue, qui vont, je ne le crains que trop, vous faire tant de peine. Comme disait Heine :

*Das ist das Los, das Menschenlos
Was schön und gross, das nimmt' ein schlechtes Ende !*

Maintenant, mes chéris, ne croyez pas que j'en suis bien affligé. Ah, pour ça, par exemple, il en faut davantage pour me faire perdre ma bonne humeur, et ces dernières semaines ont été bien agréables pour moi.

D'abord, il y a la joie d'avoir fait mon devoir ou, ce qui est la même chose, ce que je considérais comme mon devoir, envers et contre tous. Comme je l'ai expliqué aux juges, si le hasard met à côté de moi quelqu'un qui se noie, je ne me demande pas, en me jetant à l'eau, depuis combien de temps j'ai déjeuné.

Ensuite, il y a l'immense plaisir d'avoir pu, jusqu'au bout, faire du bien autour de moi. Passons sur Gerhardt. Ma connaissance de l'allemand m'a maintes fois permis d'être utile au 1er camp. J'ai également pu, et, c'est le principal, obtenir à peu près justice en ce qui concerne ceux qui n'avaient rien à voir dans l'affaire, Mercy et Jergaud. Sans parler du bien que j'ai pu faire en montrant une fois de plus aux Allemands que les Français ont le sens de l'honneur. Et mille détails qui me font penser aux vers de Kipling, traduits par moi-même pour compléter Maurois à la fin de son célèbre poème « Si... » :

Si tu peux, lorsque vient l'instant désespéré
De tout ce qu'il contient, tirer pourtant la somme,
Alors à toi, mon fils, est la Terre entière, et,
Bien plus, tu es un Homme !

Et puis, il faut que je l'avoue aussi, je suis heureux et fier du succès d'estime que j'ai remporté pendant mon jugement. Quand le président m'a demandé pourquoi j'avais recueilli Gerhard, et si je ne savais pas que c'était interdit, et que j'ai répondu : « *pour un Français c'est une question d'honneur d'aider celui qui demande de l'aide, et l'honneur est d'autant plus grand que l'on risque d'avantage* » - quand, après le réquisitoire qui demandait la mort pour Jergaud et moi, et après la plaidoirie qui nous confondait aussi, on m'a demandé si j'avais quelque chose à ajouter et que j'ai dit : « *Je précise bien que, désirant dès le début conserver l'entière responsabilité de mon acte, je n'ai jamais dit à la ferme (où l'on ignore l'allemand) ce qu'était au juste Gerhart, de sorte que je suis seul responsable.* » , - à ces moments il y a eu des murmures dans la salle et ce n'était pas de la moquerie. Et là où, je dois le dire, j'ai éprouvé l'une des plus puissantes impressions de bonheur de ma vie, ce fut, tout de suite après le jugement, quand j'ai entendu discuter sur moi les hommes de garde devant le couloir de ma cellule. Si vous aviez pu les entendre, mes chéris, mon cœur eut éclaté de fierté joyeuse.

En plus de cela, il y a eu une foule de petits à cotés agréables, une foule étonnamment nombreuse de réjouissances secondaires, qui me donnent l'occasion de vous donner une vue de quelques détails.

Le seul ennui que j'ai eu, c'est que, le jour où l'on m'a arrêté, on m'a pris mes si utiles lunettes et, que depuis, personne n'a jamais pu savoir ce qu'elles sont devenues. Personnellement je n'ai jamais pu comprendre pourquoi ; quelqu'un de vous comprendra peut-être, à la longue, quoique, maintenant que nous ne nous verrons plus, cela n'ait vraiment plus beaucoup d'importance... !

Un premier incident que nous avons eu en route mérite d'être signalé, il constitue vraiment un petit fait comique. Comme nous voyagions sur notre carriole, où nous étions attachés fort discrètement, tirés par mon excellent cheval vers une destination hélas triste, un passant rentrant du travail à pied nous demanda naïvement : « *Il n'y a pas une place pour moi ?* »

Je n'avais pas ri avant mais, à partir de ce moment, je perdis toute mauvaise humeur ou dépit de mon arrestation. Et depuis, j'ai toujours eu des occasions agréables ou divertissantes. C'est ainsi que j'ai pu couper dans ma planche, obligeamment prêtée, d'une part un échiquier percé de trous où s'infiltraient les tiges des pièces, découpées d'autres part. De cette façon j'ai pu jouer en paix sans que les voisins puissent brouiller le jeu, quelle que fut leur turbulence juvénile. Fallait voir ce jeu fait de fil de fer et de bois, signé Jean, reconnaissable à 100 mètres !

Il fallait aussi voir les Allemands s'empressez à jouer avec moi (qui ne pouvais causer aux autres prisonniers) comme s'ils désiraient tous me consoler, et prouver par leur amabilité qu'ils déploraient ma situation et qu'ils auraient bien voulu faire quelque chose – mais quoi ? - pour ne pas me voir fusiller (on s'y attendait dès le début).

Aussi n'est-ce pas sans laisser presque des amis que j'ai quitté le camp : à peu près tous ceux avec qui j'avais parlé un peu s'en faut. Naturellement j'ai du y laisser aussi, aussi avec quelque regret, le plus beau de mon équipement ; c'est-à-dire mon jeu d'échecs-, quand je serais ministre, je changerai le texte du règlement rigoureux dont je fut victime... !!

Or, depuis le jugement, les doubles rations (pour le moins) de tout ce qui est comestible ou favorable, dont je suis favorisé ; auraient enthousiasmé ceux qui s'imaginent que « Jean bon » ne peut vivre sous autre orthographe (si j'ose ce déplorable calembour). Au début je crus à un cuisinier fantaisiste qui aurait voulu terminer peut être une époque de son service par un festin capable de faire sensation, et je m'attendais à retourner à mon ordinaire modeste, en homme de bon sens que je suis. Mais comme mon ahurissante abondance continuait à régner de plus en plus belle, ce qui de l'extérieur ou de l'intérieur toutes sortes de friandises ne cessaient d'affluer, la seule explication valable, à laquelle je dû me rendre, était une bienveillance collective touchante. Chacun, se demandant si cela finira bien mal pour moi, concluait que le mieux devait être de participer par tous les moyens à me rendre « succulentes » les heures dont j'étais encore maître, en attendant qu'on sut si mon pourvoi, soutenu par mon avocat et les vœux de tous, arriverait à être rejeté ou non. Et, de la part des officiers aussi, une amabilité bien trop franche et personnelle pour n'être que de la propagande, venait satisfaire tous mes désirs. Ainsi, en l'absence de mes lunettes on a réussi à me faire voir clair en mobilisant les lunettes d'essais de l'oculiste militaire ! Et une chambre étant plus lumineuse, on a même été jusqu'à m'autoriser à sortir dans le plus éclairé de tous les couloirs d'ici, avec tout mon matériel. Car le plus beau, c'est qu'on m'a pourvu d'un matériel comme je n'en eu pas souvent : table, sous-main, papier à volonté, crayon chimique, gomme, règle, couteau. (« *Et tout pour Jean !* » comme disait ma petite sœur autrefois) – et par dessus le marché, l'autorisation de travailler à tout ce que je voulais laisser après moi qui me paraît pouvoir être utile aux générations futures, pour parler modestement !

C'est ainsi qu'en plus de cette lettre vous récupérerez de moi presque un volume de remarques et réflexions plus ou moins scientifiques et pédagogiques. J'espère qu'elles intéresseront Papa et peut-être un professeur curieux de points de vue non classiques.

Je m'en vais donc disparaître dans les meilleures conditions possibles, après avoir passé mes dernières semaines de condamné plus confortablement que bien d'autres semaines, sans avoir subi aucun mauvais traitement - après avoir eu la chance de voir le sinistre tableau du monde de 1939

remplacé par les claires perspectives de 1944, et la nouvelle chance que ma condamnation me donne le droit de penser que je n'y suis pas complètement étranger – après avoir dégusté l'amusante et flatteuse ironie du sort qui me fait l'un des derniers fusillés français de cette guerre – avec l'agréable sensation d'avoir laissé par écrit le meilleur de moi-même, en plus de ce que j'ai pu laisser comme influence durable dans la vie de ceux que j'ai connus.

Et comme dans les conditions où elle se produit, ma disparition peut avoir autant d'effet que le bien que j'aurais pu faire en un peu de vie supplémentaire, mon seul regret est le chagrin qu'elle ne peut hélas manquer de vous causer.

Ainsi, si vous voulez me faire rétrospectivement plaisir, ne soyez pas trop malheureux.

Je vous ai assez aimés pendant ces dernières 20 années pour que vous ne m'en vouliez pas de vous laisser seuls ensuite. Ne soyez pas égoïstes. Vivez pour continuer à faire progresser le monde, comme vous-mêmes me l'avez appris à le faire.

J'ai conscience encore plus aujourd'hui, combien tout ce que j'ai fait est au fond votre oeuvre et je vous prie de faire quelqu'un de bien de chacun de vos petits-enfants actuels et futurs – car je compte sur vous pour que les enfants de Nénette soient aussi dépourvus de toute illusion religieuse que moi, et que ce soit en pleine conscience qu'ils sachent faire leur devoir d'homme.

A propos d'enfants, si vous le pouvez, intéressez vous au second fils de Jergaud, un bébé de 5 ans, mais qui a du bon ; vous me ferez plaisir en le faisant ; c'est une dette de reconnaissance. Vous pourriez avoir chez lui divers objets m'appartenant. Voici son adresse : Ker Michel en Saint-Molf par Guérande (Loire Inférieure).

Pour finir par une plaisanterie, Papa y trouvera la solution du problème des 2 ampèremètres dont l'un marque 6 ampères pendant que le premier n'en marque que 3...

En vous embrassant, mes chéris, je vous écris la conclusion de ma vie, entre les 2 morales célèbres : il n'est pas besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer – et : toute la sagesse humaine tient dans 2 mots : attendre et espérer, il y a de la place pour ma synthèse : tout le bonheur de l'homme tient dans ce devoir Agir et espérer.

Jean.

P.S. Naturellement saluez tous ceux qui me sont chers. »

La dernière lettre³⁷

Volontairement, cette transcription stricte (aucune correction orthographique ou de syntaxe), d'après une photocopie de l'original, respecte les passages à la ligne et les indications de la numérotation des pages y sont portées.

Une version a été éditée aussi dans le livre « La vie à en mourir – Lettres de fusillés 1941-1944 » (voir bibliographie et sources en fin de document) par Guy Krivopissko, historien et conservateur du Musée de la Résistance nationale et François, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Besançon.

A ce jour, le seul document visible est une photocopie de cette lettre que possède Mme. Dominique de Neyman, sa nièce (fille de André qui a remis l'original aux Archives nationales³⁸)

(Notes : Il reste à ajouter les petits tirets que Jean a mis sur sa lettre ; les mots soulignés l'ont été par Jean ou son frère André afin de décoder un éventuel message – voir paragraphe suivant)

« Près de La Baule le 02 septembre 1944

Mes chéris,

Nous voici donc en septembre, au début de la sixième année de ce cauchemard, qui semble heureusement ne plus devoir être bien long à se dissiper. Déjà, pour vous vont disparaître les angoisses de cette sorte de siège par la famine dont Paris souffre depuis si longtemps. Mais je sais que ce n'est rien devant l'immense soulagement moral de penser à la fin de l'infamale époque que nous vivons encore. Et les perspectives d'avenir, encore qu'incertaines, n'en sont pas moins lumineuses. Moi-même, je suis heureux doublement, et pour mon compte personnel, et pour la joie de tant d'être qui en sont heureux. Pourtant, à cette atmosphère radieuse, il faut que j'apporte un nuage : il m'est arrivé ces derniers temps une rencontre fâcheuse qui va retarder peut-être longtemps le plaisir de nous voir.

³⁷ Dernière lettre transcrite par Patrice et Catherine Morel à la lecture d'une photocopie de l'originale confiée par Dominique de Neyman.

³⁸ **Courriel de réponse des Archives nationales du 26/09/2013 :**

Bonjour,

Votre demande de recherche relative à la dernière lettre de Jean de Neyman m'est bien parvenue via la SIV des Archives nationales, mais à ma connaissance, ce document n'est pas conservé aux Archives nationales. Dans son courrier, M. André de Neyman n'aurait-il pas confondu avec le Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne, qui détient de nombreuses lettres de fusillés. Celui-ci en effet, lié aux Archives nationales par une convention de dévolution, fait parfois référence, dans les lettres de don de documents, à notre institution, destinataire ultime de ses collections, alors même que celles-ci restent abritées, du vivant du musée, par le site de Champigny ? Connaissez-vous la date de ce don effectué par la famille ?

Je reste bien sûr à votre disposition.

Bien cordialement. --

Patricia GILLET - Conservateur en chef du patrimoine - Responsable du pôle Seconde Guerre mondiale Archives nationales - Direction des fonds - Département de l'Exécutif et du Législatif

59, rue Guynemer / 90001 - 93383 Pierrefitte-sur-Seine Cedex - 01 75 47 21 66 - patricia.gillet@culture.gouv.fr

Courriel de réponse du Musée de la Résistance nationale à Champigny du 02/10/2013 :

Cher Patrice,

Nous possédons la transcription de la dernière lettre de Jean de Neyman (Coll. Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne. Fonds thématique carton n°83bis. Lettres de fusillés), mais elle n'est pas complète (il manque la dernière page). Nous te l'envoyons cependant à titre indicatif via we transfer. Guy te recontactera sur le sujet.

Bien amicalement,

Agathe Demersseman, Céline Heytens, Xavier Aumage, Charles Riondet

Centre de conservation et de consultation - Musée de la Résistance Nationale

88, avenue Marx Dormoy, BP135 - 94501 Champigny-sur-Marne - archives@musee-resistance.com

Voici l'histoire en gros (vous aurez des détails ensuite).

Vers le 10 août, un jeune marin allemand, qui avait déserté, cherchait asile dans les parages de la ferme où j'avais élu domicile principal, depuis un mois à peu près. C'est moi qui le rencontrai d'abord, et, après une longue conversation, considérais que c'était un bon type qu'il serait inhumain de laisser reprendre et fusiller par les autorités militaires allemandes. Aussi je le vêtis en civil et demandais au fermier, Joseph Jergaud, de bien vouloir le nourrir à mes frais, pendant le temps (que nous supposons court) où les Américains ne seraient pas encore venus. Le gars se sentant en danger malgré tout, je lui donnais même un vieux revolver que j'avais trouvé dans la cave de ma maison en voulant enterrer mon poste radio. Tout se passa bien quelques jours, et j'eus même le plaisir de faire de bonnes parties d'échecs avec mon Fritz, ou plutôt Gerhardt, comme il se prénommait.

Par malheur, les américains ne venant pas, Gerhardt s'ennuyait et se montrait imprudent circulant autour de la ferme. Si bien qu'il fut pris par une patrouille avec son revolver en poche, et que je fus arrêté, ainsi que peu après tous les adultes de la ferme (Mme et M Jergaud, et un aide Jean Mercy que j'avais d'ailleurs connu à La Baule, alors que, mécanicien il prenait des leçons de sciences pour passer un concours naval). Nous fûmes donc Gerhardt et moi d'abord en voiture à cheval, puis les autres en camion, conduit dans un camp entre Saint-Nazaire et Montoir, pour y être interrogés. Mme Jergaud fut relâchée, mais au bout de 8 jours, le 25 août

[NDLR : Page numérotée : « -2- »]

Gerhardt, Jergaud et moi, nous passions devant un conseil de guerre, siégeant au camp de la marine Endras (entre Saint-Nazaire et La Baule). Comme je n'avais jamais voulu éviter mes responsabilités, et encore moins les rejeter sur le pauvre fermier, c'est évidemment moi qui fus condamné au maximum, et, tandis que Jergaud s'en tirait avec 2 ans de prison, je fus condamné comme Gerhardt. Il me restait encore une chance : le jugement devait être confirmé par le commandant de Saint-Nazaire, de sorte qu'au lieu d'être fusillé tout de suite, je fus conduit, à côté du tribunal, dans un pavillon où j'ai attendu jusqu'à ce matin des nouvelles d'une sorte de pourvoi que j'avais formulé.

Voilà donc en résumé les événements, assez bêtes à certains points de vue, qui vont, je ne le crains que trop, vous faire tant de peine. Comme disait Heine :

Das ist das Los, das Menschenlos

Was schön und gross, das nimmt ein schlechtes Ende !³⁹

Maintenant, mes chéris, ne croyez pas que j'en suis bien affligé. Ah, pour ça, par exemple, il en faut davantage pour me faire perdre ma bonne humeur, et ces dernières semaines ont été bien agréables pour moi.

D'abord, il y a la joie d'avoir fait mon devoir ou, ce qui est la même chose, ce que je considérais comme mon devoir, envers et contre tous. Comme je l'ai expliqué aux juges, si le hasard met à côté de moi quelqu'un qui se noie, je ne me demande pas, en me jetant à l'eau, depuis combien de temps j'ai déjeuné.

Ensuite, il y a l'immense plaisir d'avoir pu, jusqu'au bout, faire du bien autour de moi. Passons sur Gerhardt. Ma connaissance de l'allemand m'a maintes fois permis d'être utile au 1er camp. J'ai également pu, et, c'est le principal, obtenir à peu près justice en ce qui concerne ceux qui n'avaient rien à voir dans l'affaire, Mercy et Jergaud. Sans parler du bien que j'ai pu faire en montrant une fois de plus aux Allemands que les Français ont le sens de l'honneur. Et mille détails qui me font penser aux vers de Kipling, traduits par moi-même pour compléter Maurois à la fin de son célèbre poème « Si... » :

Si tu peux, lorsque vient l'instant désespéré
De tout ce qu'il contient, tirer pourtant la somme,
Alors à toi, mon fils, est la Terre entière, et,
Bien plus, tu es un Homme !⁴⁰

³⁹ Traduction donnée dans livre « Lettres de fusillés » : Traduction légèrement altérée de « Es kommt der Tod », poème de Heinrich Heine (Nachgelesene Gedichte 1845-1856) : « C'est le destin, le destin de l'homme : ce qui est beau et grand doit connaître une triste fin. »

⁴⁰ Vers du poème « If » de Rudyard Kipling (1910). André Maurois en avait donné une traduction en 1918 (source : livre « Lettres de fusillés »).

[NDLR : Page numérotée : « -3- »]

Et puis, il faut que je l'avoue aussi, je suis heureux et fier du succès d'estime que j'ai remporté pendant mon jugement. Quand le président m'a demandé pourquoi j'avais recueilli Gerhard, et si je ne savais pas que c'était interdit, et que j'ai répondu : « pour un Français c'est une question d'honneur d'aider celui qui demande de l'aide, et l'honneur est d'autant plus grand que l'on risque d'avantage » - quand, après le réquisitoire qui demandait la mort pour Jergaud et moi, et après la plaidoirie qui nous confondait aussi, on m'a demandé si j'avais quelque chose à ajouter et j'ai dit : « Je précise bien que, désirant dès le début conserver l'entière responsabilité de mon acte, je n'ai jamais dit à la ferme (où l'on ignore l'allemand) ce qu'était au juste Gerhart, de sorte que je suis seul responsable. » , - à ces moments il y a eu des murmures dans la salle et ce n'était pas de la moquerie. Et là où, je dois le dire, j'ai éprouvé l'une des plus puissantes impressions de bonheur de ma vie, ce fut, tout de suite après le jugement, quand j'ai entendu discuter sur moi les hommes de garde devant le couloir de ma cellule, Si vous aviez pu les entendre, mes chéris mon cœur eut éclaté de fierté joyeuse.

En plus de cela, il y a eu une foule de petits à cotés agréables, une foule étonnamment nombreuse de réjouissances secondaires, qui me donnent l'occasion de vous donner une vue de quelques détails.

Le seul ennui que j'ai eu, c'est que, le jour où l'on m'a arrêté, on m'a pris mes si utiles lunettes et, que depuis, personnes n'a jamais pu savoir ce qu'elles sont devenues. Personnellement je n'ai jamais pu comprendre pourquoi ; quelqu'un de vous comprendra peut-être, à la longue, quoique, maintenant que nous ne nous verrons plus, cela n'aît vraiment plus beaucoup d'importance... !

Un premier incident que nous avons eu en route mérite d'être signalé, il constitue vraiment un petit fait comique. Comme nous voyagions sur notre carriole, où nous étions attachés fort discrètement, tirés par mon excellent cheval vers une destination hélas triste, un passant rentrait du travail à pied nous demanda naïvement : « Il n'y a pas une place pour moi ? »

Je n'avais pas ri avant mais, à partir de ce moment, je perdis toute mauvaise humeur ou dépit de mon arrestation. Et depuis, j'ai toujours eu des occasions agréables ou divertissantes. C'est ainsi que j'ai pu couper dans ma planche, obligeamment prêtée, d'une part un échiquier percé de trous où s'infiltraient les tiges des pièces, découpées d'autres part. De cette façon j'ai pu jouer en paix sans que les voisins puissent brouiller le jeu, quelle que fut leur turbulence juvénile. Fallait voir ce jeu fait de fil de fer et de bois, signé Jean, reconnaissable à 100 mètres !

Il fallait aussi voir les Allemands s'empresser à jouer avec moi (qui ne pouvais causer aux autres prisonniers) comme s'ils désiraient tous me consoler, et prouver par leur amabilité

[NDLR : Page numérotée : « -4- »]

qu'ils déploraient ma situation et qu'ils auraient bien voulu faire quelque chose – mais quoi ? - pour ne pas me voir fusiller (on s'y attendait dès le début).

Aussi n'est-ce pas sans laisser presque des amis que j'ai quitté le camp : à peu près tous ceux avec qui j'avais parlé un peu s'en faut. Naturellement j'ai du y laisser aussi, aussi avec quelque regret, le plus beau de mon équipement ; c'est-à-dire mon jeu d'échecs-, quand je serais ministre, je changerai le texte du règlement rigoureux dont je fut victime... !

Or, depuis le jugement, les doubles rations (pour le moins) de tout ce qui est comestible ou favorable, donc je suis favorisé ; auraient enthousiasmé ceux qui s'imaginent que «Jean bon » ne peut vivre sous autre orthographe (si j'ose ce déplorable calembour). Au début je crus à un cuisinier fantaisiste qui aurait voulu terminer peut être une époque de son service par un festin capable de faire sensation, et je m'attendais à retourner à mon ordinaire modeste, en homme de bon sens que je suis. Mais comme mon ahurissante abondance continuait à régner de plus en plus belle, ce qui de l'extérieur ou de l'intérieur toutes sortes de friandises ne cessaient d'affluer, la seule explication valable, à laquelle je dû me rendre, était une bienveillance collective touchante chacun, se demandant si cela finira bien mal pour moi, concluait que le mieux devait être de participer par tous les moyens à me rendre « succulentes » les heures dont j'étais encore maître, en attendant qu'on sut si mon pourvoi, soutenu par mon avocat, arriverait à être rejeté ou non. Et, de la part des officiers aussi, une amabilité trop franche et personnelle pour N'être que de la propagande, venait satisfaire tous mes désirs. Ainsi, en l'absence de mes lunettes on a réussi à me faire voir clair en mobilisant les lunettes d'essais de l'oculiste militaire ! Et une chambre étant plus lumineuse, on a même été jusqu'à m'autoriser à sortir dans le plus éclairé de tous les couloirs d'ici, avec tout mon matériel. Car le plus beau, c'est qu'on m'a pourvu d'un matériel comme je n'en eu pas souvent : table, sous-main, papier à volonté, crayon chimique, gomme, règle, couteau. (Et

tout pour Jean ! comme disait ma petite sœur autrefois)- et par-dessus le marché, l'autorisation de travailler à tout ce que je voulais laisser après moi qui me paraît pouvoir être utile aux générations futures, pour parler modestement !

C'est ainsi qu'en plus de cette lettre vous récupérez de moi presque un volume de remarques et réflexions plus ou moins scientifiques et pédagogiques. J'espère qu'elles intéresseront Papa et peut-être un professeur curieux de points de vue non classiques.

Je m'en vais donc disparaître dans les meilleures conditions possibles, après avoir passé

[NDLR : Page numérotée : « -5- »]

mes dernières semaines de condamné plus confortablement que bien d'autres semaines, sans avoir subi aucun mauvais traitement - après avoir eu la chance de voir le sinistre tableau du monde de 1939 remplacé par les claires perspectives de 1944, et la nouvelle chance que ma condamnation me donne le droit de penser que je n'y suis pas complètement étranger – après avoir dégusté l'amusante et flatteuse ironie du sort qui me fait l'un des derniers fusillés français de cette guerre⁴¹ – avec l'agréable sensation d'avoir laissé par écrit le meilleur de moi-même, en plus de ce que j'ai pu laisser comme influence durable dans la vie de ceux que j'ai connus.

Et comme dans les conditions où elle se produit, ma disparition peut avoir autant d'effet que le bien que j'aurais pu faire en un peu de vie supplémentaire, mon seul regret est le chagrin qu'elle ne peut hélas manquer de vous causer.

Ainsi, si vous voulez me faire rétrospectivement plaisir, ne soyez pas trop malheureux. Je vous ai assez aimés pendant ces dernières 20 années pour que vous ne m'en vouliez pas de vous laisser seuls ensuite. Ne soyez pas égoïstes. Vivez pour continuer à faire progresser le monde, comme vous-mêmes me l'avez appris à le faire.

J'ai conscience encore plus aujourd'hui, combien tout ce que j'ai fait est au fond votre œuvre et je vous prie de faire quelqu'un de bien de chacun de vos petits-enfants actuels et futurs – car je compte sur vous pour que les enfants de Nénette⁴² soient aussi dépourvus de toute illusion religieuse que moi, et que ce soit en pleine conscience qu'ils sachent faire leur devoir d'homme.

A propos d'enfants, si vous le pouvez, intéressez vous au second fils de Jergaud, un bébé de 5 ans, mais qui a du bon ; vous me ferez plaisir en le faisant ; c'est une dette de reconnaissance. Vous pourriez avoir chez lui divers objets m'appartenant. Voici son adresse : Ker Michel en Saint- Molf par Guérande (Loire Inférieure).

Pour finir par une plaisanterie, Papa y trouvera la solution du problème des 2 ampèremètres dont l'un marque 6 ampères pendant que le premier n'en marque que 3...

En vous embrassant, mes chéris, je vous écris la conclusion de ma vie, entre les 2 morales célèbres : - il n'est pas besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer – et : toute la sagesse humaine tient dans 2 mots : attendre et espérer, il y a de la place pour ma synthèse : - tout le bonheur de l'homme

[NDLR : Page numérotée : « -6- »]

tient dans ce devoir « Agir et espérer ».

Jean.

P.S. Naturellement saluez tous ceux qui me sont chers. »

⁴¹ Les troupes allemandes de Bretagne s'étaient repliées autour de Saint-Nazaire en août 1944. La poche, assiégée par les français et les américains, capitula le 11 mai 1945 (source : livre « Lettres de fusillés »).

⁴² Nénette est le surnom de donné à Marie sa sœur. Son entourage la surnommait Marinette (Source Dominique de Neyman par téléphone le 1/09/2013)

La lettre serait codée !

Dans un courrier de remerciement⁴³ adressé à Madame F. Bal, principale du collège Jean de Neyman à Saint-Nazaire le 12 septembre 1994, André de Neyman, le frère de Jean écrit :

« Chère Madame le Principal,

J'ai bien reçu l'article que vous avez eu la gentillesse de m'envoyer et je vous suis bien reconnaissant.

Je vous adresse ci-joint, une copie de la dernière lettre de Jean (déposée aux Archives Nationales). Cette admirable lettre a été publiée, mais ce qui n'a pas été dit, c'est qu'elle contenait un message caché.

Il était convenu que ce message apparaîtrait dans ces lettres après la phrase clef « Je n'ai jamais pu comprendre ». Cette phrase figure page 3 à la 17^{ème} ligne. Après cette phrase il fallait prendre alternativement le 3^{ème} et le 5^{ème} mot de chaque ligne.

L'unique motif de la condamnation de Jean était l'aide qu'il a cru devoir apporter à un jeune Allemand perdu ; alors, la veille de son exécution, il se donne le luxe d'expédier un dernier pied-de-nez à ses bourreaux en dévoilant son véritable passé de résistant.

Dans ce court message l'expression « fils brouillés » mérite une explication : Jean s'était fait confectionner des clefs lui permettant d'entrer dans les transformateurs des lignes électriques à haute-tension alimentant la base maritime allemande. S'y introduisant, sans les couper, il intervertissait astucieusement les conducteurs pour provoquer des pannes (par chute de tension, ou par surtension) ; deux ou trois heures après, il rétablissait les circuits ; l'E.M⁴⁴. Allemand n'a jamais compris ce qui s'était passé, donc, ne prenait pas les sanctions contre la population habituelles en cas de « sabotage ».

Par ailleurs, est-il utile de préciser que le mot « fusillés » (page 4, 2^{ème} ligne) doit être compris « abattus par armes à feu » et qu'il ne s'applique pas aux prisonniers allemands faits par son groupe.

Je pense que tous ceux qui s'attachent à la mémoire de Jean de Neyman apprécieront de connaître ce document.

Je vous remercie encore pour avoir organisé la cérémonie du 1^{er} octobre, avec l'active participation des Professeurs et des Elèves. »

Signé : A. de Neyman

Le frère de Jean, André⁴⁵, ou Jean lui-même a lui-même surligné les mots sur une photocopie de la lettre jusqu'à la page 4. Ce qui donne :

⁴³ Lettre transcrite par Patrice et Catherine Morel à la lecture d'une photocopie de l'originale confiée par Dominique de Neyman.

⁴⁴ E.M. : Etablissement Militaire !

⁴⁵ A vérifier sur l'original car pour Jean-Loup de Neyman, le fils d'André, il est peu probable que son père est lui-même souligné les mots (Courriel du 27/09/2013)

- « Nous avons fait [un excellent]⁴⁶ travail avant arrestation couper où brouiller fil Allemands prisonniers et fusiller sans parler équipement texte doubles dont orthographe fantaisiste et sens extérieur valable finira par mon non propagande réussi même ici souvent Jean »

En décodant le reste du texte cela devient un peu plus confus :

« Que parler plus en points en condamné mauvais les le(...droit ?) ironie agréable de condition qui ne vous aimé ensuite m'(...avez ?) conscience prie futurs religieuse devoir je 5 (...ans ?) chez Michel plaisanterie manque chéris 2 (...morales ?) la (...sagesse ?) il agir naturellement »

Peut-être que la fin du message était signifié par sa signature : « Jean » !

⁴⁶ Les 2 mots ont été soulignés

Après la guerre

Préface du livret édité par la Cellule Guy Môquet Section de Saint-Nazaire du PCF⁴⁷

Supplément à « l'Humanité Dimanche »
Nouvelles de Loire-Atlantique n°65 – du 9 septembre 1972

« C'est un devoir pour nous de consacrer, à notre camarade Jean de Neyman, héros et martyr de la Résistance, cette plaquette pour lui rendre hommage et perpétuer son souvenir.

Avant la guerre, étudiant à Strasbourg, il adhère à notre grand parti. Dans l'Allemagne toute proche, le fascisme règne en maître. C'est « le temps du mépris » de Hitler et des Krupp. Jean connaît le hideux visage du fascisme : l'incendie du Reichstag, les autodafés de livres, les pogromes contre les juifs, les assassinats de communistes, les premiers camps de concentration où sont jetés les militants ouvriers.

Aussi, quand en 1940, les années nazies campent sur notre sol, Jean, sans hésitation, entre dans la résistance, participe pleinement à « ce combat inégal et périlleux » dont il a mesuré tous les risques. Avec courage et audace, il multiplie les actions contre l'occupant.

Arrêté, alors qu'il s'élance au secours d'un déserteur allemand qu'il héberge et qui est pris par une patrouille, il est interné à Heinlex (Saint-Nazaire). Jugé, il est condamné à mort.

Pendant les quelques jours qui lui reste à vivre, il rédige un mémoire de 55 pages de réflexions scientifiques et pédagogiques et la dernière lettre si noble et si émouvante à ses parents.

Il va mourir comme 75.000 de ses camarades communistes tombés dans le même combat.

Il va mourir. Les raisins mûrissent à l'approche des vendanges.

Il va mourir. Le fascisme agonise sous les coups des alliés. La victoire est proche ; cette victoire dont il a été l'un des artisans et que, ironie du sort, il ne connaîtra pas.

Le dos au mur du jeu de boules, à Heinlex, le 2 septembre 1944, il regarde, li le dernier fusillé de la poche, calme, avec le sourire du vainqueur, les vaincus qui, inutilement, vont le fusiller.

*Cellule Guy Môquet
Section de Saint-Nazaire du PCF »*

⁴⁷ PCF : Parti Communiste Français

Dans ce cahier, un poème⁴⁸ est édité aussi :

« Poème à la mémoire de notre camarade Jean de Neyman, agrégé de l'Université, membre de la cellule de la langue française du P.C.F. à Strasbourg, avec qui, avant la guerre, nous rédigeons et allions vendre « Le Prolo de la Bruche ».

Un jour

Quand nous penserons nos blessures fraîches
Et laverons le seuil souillé de la Patrie,
Quand nous hanterons les assassinés
Quand au pied de la cathédrale rose
Nous évoquerons les crimes et les bourreaux,
La passion des martyrs,
Les traies et leur honte
Et les jours plus morts que les morts

Un jour

Quand à tâtons nous chercherons nos souvenirs,
Quand nous implorerons l'impossible autrefois
Quand les rues et les places jadis familières,
Seront vidées de leur mystère,
Désarmés et déçus
Nous nous tournerons vers Vous,
Les morts
Toujours à vous-mêmes fidèles.

Un jour

Vos voix bruiront en nous d'une musique vivante
Images fanées, déchirées
Points fermés, Mains offertes, Bistrot des faubourgs
Pluie des meetings de Mars
Courses vagabondes de Juillet
Cours piétinées des écoles, Couloir des facultés
Et le long des quais ton visage
Mon ami mort
Torturé⁴⁹
Fusillé.

Un jour

Ton ombre inquiète rôdera parmi nous
Tu nous regarderas de tes yeux de myope
Sur ton front germera la sueur des timides
Doucement, Patiemment, Lentement,
Tu nous éclaireras les routes de l'obscur Avenir
De ton doigt tremblant,
De ta voix ironique
Jean de Neyman
Plus vivant que les vivants
Victorieux, Glorieux, Triomphant
Levé d'entre les morts tragiques de l'Eté.

⁴⁸ Poème paru dans « l'Effort Français », hebdomadaire du P.C.F. de Strasbourg) après la libération.

⁴⁹ Jean-de-Neyman n'a pas été torturé.

Jean est enterré à Saint-Nazaire au Cimetière de « Toutes-Aides »⁵⁰.

Un décret du 24 avril 1956, publié au journal officiel en date du 17 mai 1946 attribue, à Jean, à titre posthume la Médaille de la Résistance⁵¹ avec « Rosette »⁵².

Courrier envoyé à l'Ordre de la Libération :

----- Message original -----

Sujet:Jean de Neyman

Date :Sun, 15 Sep 2013 18:33:59 +0200

De :Communication Musée de la Résistance <communication.musee.resistance@orange.fr>

Répondre à :communication.musee.resistance@orange.fr

Organisation :Musée de la Résistance à Châteaubriant

Pour :musee@ordredelaliberation.fr

Bonjour,

Un décret du 26 avril 1956 attribue, à Jean de Neyman, fusillé par les allemands le 2 septembre 1944 à Saint-Nazaire, à titre posthume la Médaille de la Résistance. En pièce jointe une page d'un recueil sorti en sa mémoire par le PCF et lien vers une URL : <http://www.archiveshistoire-st-lyphard.org/1939-1945/JeandeNeyman.html> J'aurais souhaité avoir copie de ce décret (ou lien) pour certifier ce fait afin d'alimenter mes recherches SVP ou me confirmé cet état !

Merci pour votre aide.

Patrice MOREL

Administrateur chargé de la Communication

Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant

11 rue des Mésanges

44260 Savenay

Mobile : 06.24.93.32.10

Fax personnel : 09.58.45.80.48

communication.musee.resistance@orange.fr

Site : <http://www.musee-resistance-chateaubriant.fr/>

⁵⁰ **Cimetière de Toutes-Aides** : 35 boulevard Victor Hugo - 44600 Saint-Nazaire - 02 40 22 41 68

⁵¹ La Médaille de la Résistance française a été instituée, à Londres, par ordonnance du 9 février 1943 du général [de Gaulle](#), " chef de la France combattante ". Son objet était de "*reconnaître les actes remarquables de foi et de courage qui, en France, dans l'Empire et à l'étranger, auront contribué à la résistance du peuple français contre l'ennemi et contre ses complices depuis le 18 juin 1940.*"

C'est la seconde, et seule, décoration créée, après l'[Ordre de la Libération](#), pendant la guerre, par le général de Gaulle.

La Médaille de la Résistance française a été conférée à, 62 751 personnes (dont 24 463 à titre posthume) appartenant aussi bien aux Français libres qu'à la Résistance intérieure.

Elle a été également attribuée à 18 collectivités territoriales (17 villes ou villages de métropole, de Lyon ou Brest à l'[Ile de Sein](#), et le territoire de la Nouvelle-Calédonie), à 22 unités militaires des trois armées et à 15 autres collectivités (lycées, hôpitaux, couvents, etc.).

La Médaille de la Résistance française n'est plus attribuée depuis le 1er avril 1947, sauf au titre de la Résistance en Indochine, pour laquelle le délai a été prorogé jusqu'au 31 décembre 1947.

La Médaille de la Résistance française n'a été décernée que par décret du chef de la France combattante, du Président du gouvernement provisoire de la République puis, à partir du 1er janvier 1947, du Président de la République.

Elle peut encore être attribuée, à titre posthume, dans les mêmes conditions, mais uniquement à des personnes tuées pendant la guerre.

Source : Ordre de la Libération : http://www.ordredelaliberation.fr/fr_doc/medaille.html

⁵² Et non 26 avril comme stipulé dans le recueil publié par le PCF. Courriel de l'Ordre de la Libération du 30/09/2013 (voir plus bas).

Réponse :

Sujet:RE: Jean de Neyman - Médaille de la Résistance

Date :Mon, 30 Sep 2013 13:10:58 +0200

De :<cnmrf@ordredelaliberation.fr>

Pour :<resistance@patcatnats.fr>

Bonjour Monsieur,

Jean de NEYMAN, né le 2 août 1914 à Paris, est bien médaillé de la résistance française à titre posthume avec « Rosette » par décret du 24 avril 1946 publié au journal officiel en date du 17 mai 1946.

Il est probable que des loupés administratifs de l'époque lui ont accordés une seconde fois la médaille à titre posthume mais qui elle ne peut avoir de valeur par rapport à celle octroyée en 1946.

L'Ordre de la Libération détient son mémoire de proposition et le décret dont je vous joins la copie (art. 7 central). Son dossier est consultable mais il ne vous apportera peut être pas d'élément nouveau par rapport au information sur le site.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information,

Cordialement,

Monsieur Lionel BOUCHER

Secrétariat de la Commission Nationale de la Médaille de la Résistance Française

51 bis, Boulevard de La Tour Maubourg

75700 PARIS CEDEX 07

Tel : 01.47.05.42.42.

Fax : 01.45.51.47.92.

Publication en ligne : [Ministère des armées - Mémoire des Hommes](#) :

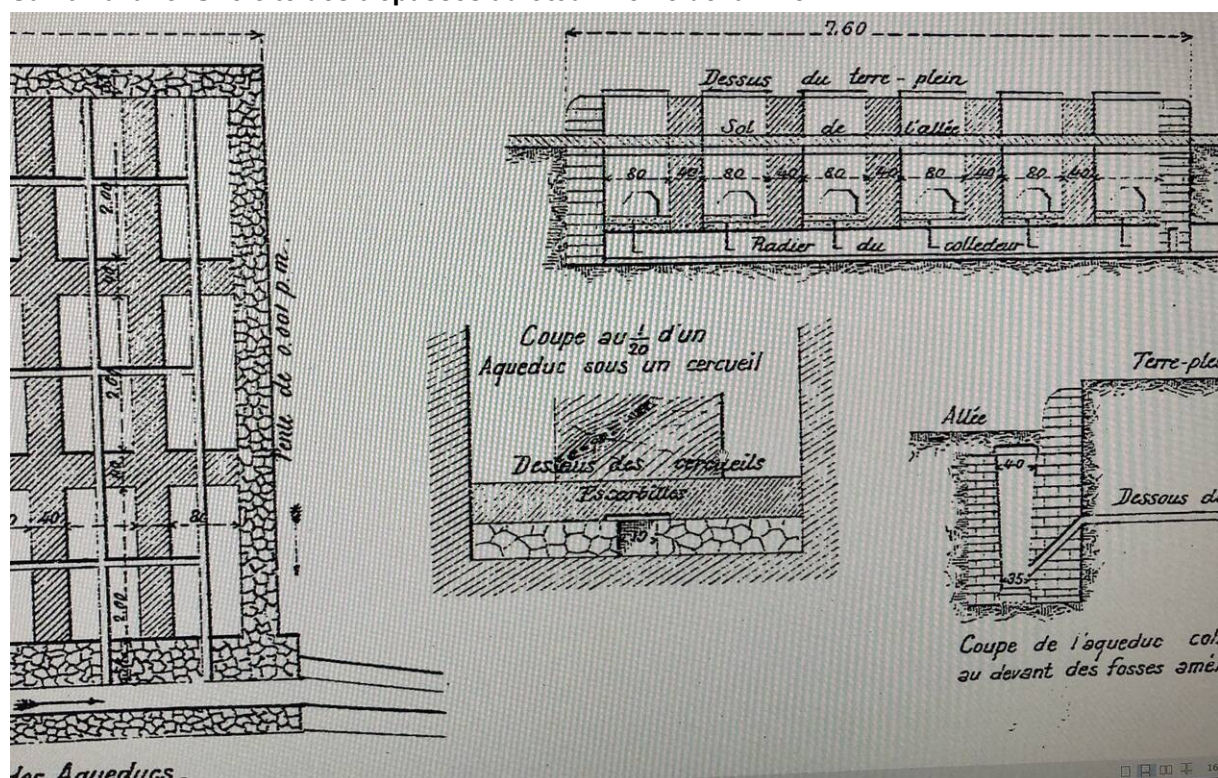
https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/arkotheque/client/mdh/medailles_resistance/detail_fiche.php?ref=3346710&debut=0

Autour de Jean

Le cimetière de Toutes-Aides

Ouest-France / Pays-de-la-Loire / Saint-Nazaire - du 01/11/2019 (<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/saint-nazaire-44600/saint-nazaire-une-cite-des-trepasses-au-coeur-meme-de-la-ville-d2372a78-faf9-11e9-9728-e1abed4a26e8>)

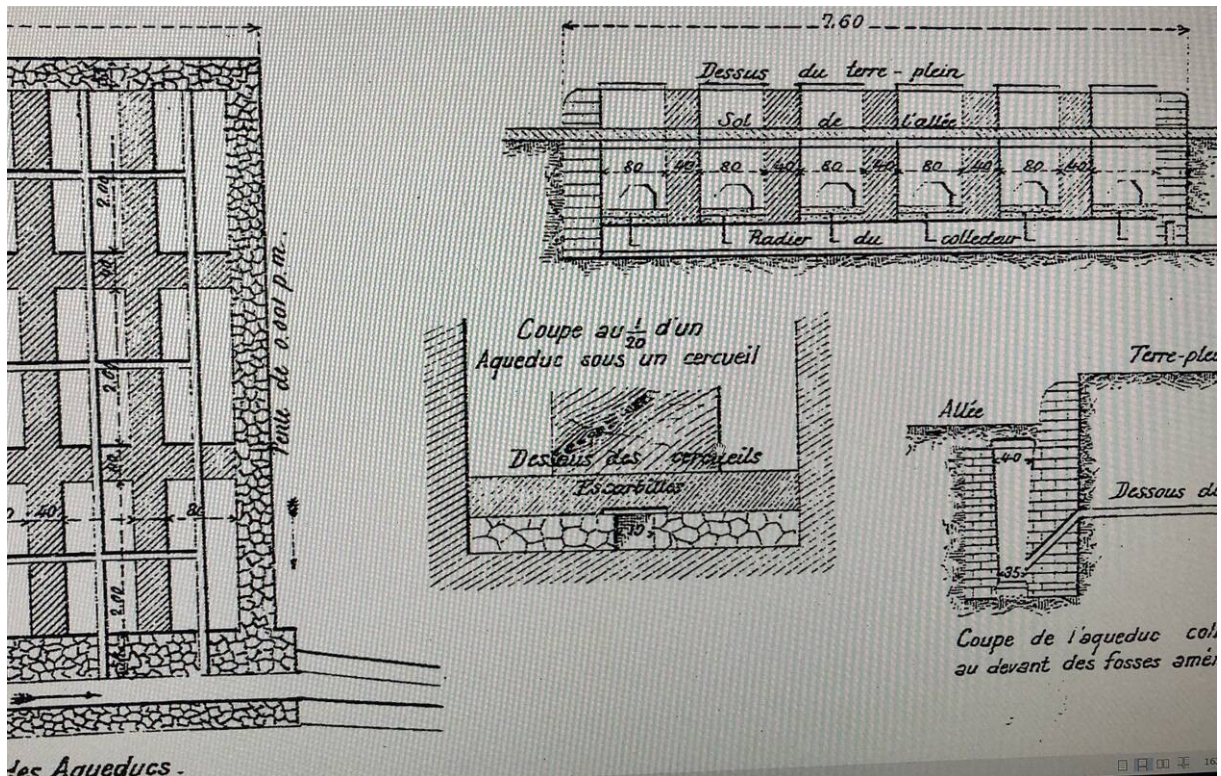
Saint-Nazaire. Une cité des trépassés au cœur même de la ville



Les Aqueducs.

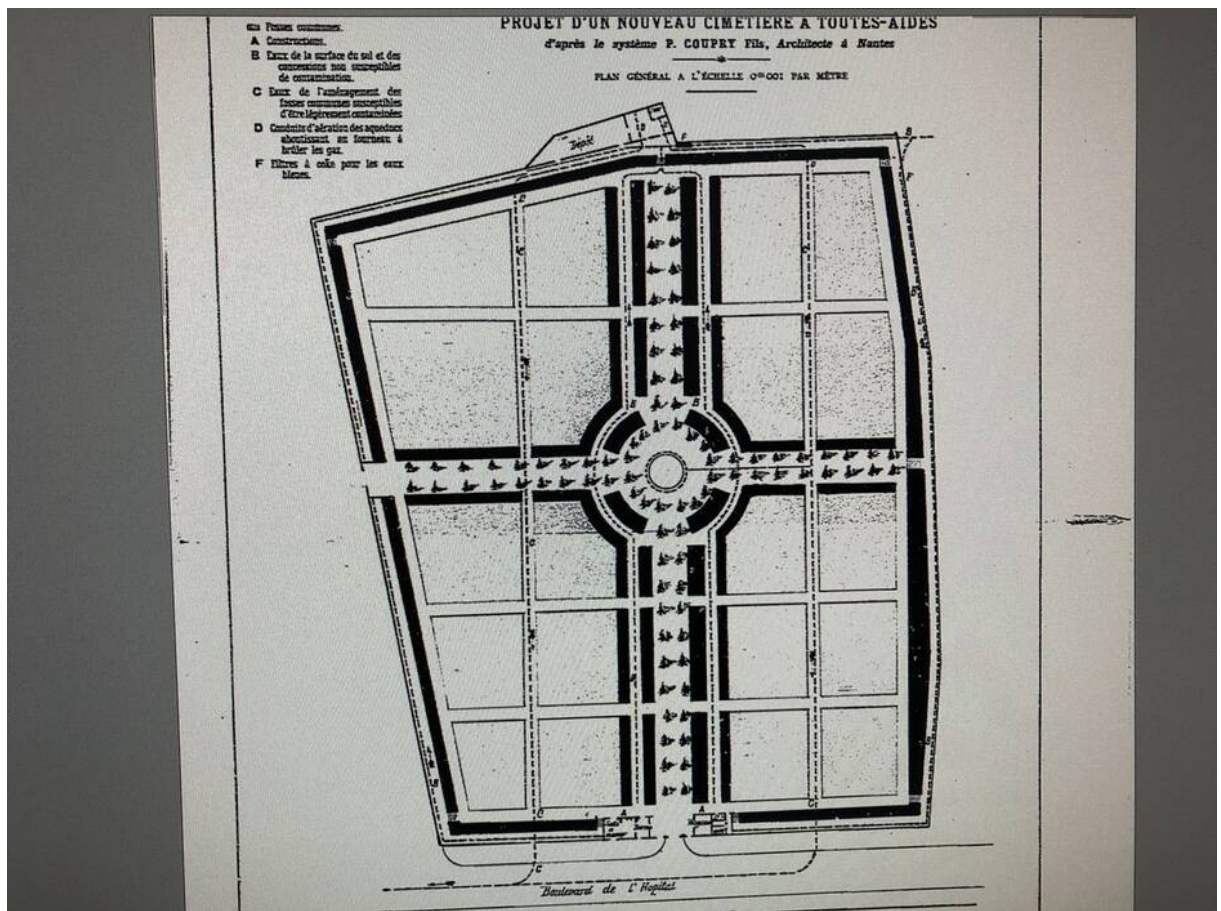
Plans et coupes des travaux à Toutes-Aides dans le rapport Coupry | PO-F. LB.

C'est sous Louis XVI qu'on interdit d'ensevelir des corps sous les bâtiments, y compris religieux, pour des raisons d'hygiène. Fin du XIX^e, « les cimetières sont une vraie conquête urbaine et deviennent un équipement à gérer et surtout à maîtriser », rappelle Emmanuel Mary. Le cimetière de Toutes-Aides recèle « des tombes très intéressantes », « qui racontent l'histoire de la société. C'est aussi l'un des rares en France où a été érigé dans les années 50 un monument novateur, puisque dédié à toutes les victimes des guerres : civils, militaires, déportés, apprentis de la navale. On a aussi des tombes de soldats britanniques, allemands, musulmans, celles du naufrage du « Saint-Philibert » et de libres-penseurs, donc sans signe de religion. C'est également là que sont inhumées les personnalités nazairiennes : François Blancho, Jean de Neyman, Henri Gautier... ».



Les Aqueducs.

Plans et coupes des travaux à Toutes-Aides dans le rapport Coupry | PO-F. LB.



Le plan du cimetière Toutes-Aides figure dans le rapport Coupry | PO-F. LB.

Toutes-Aides a été dessiné avec quatre grandes allées et une place centrale, où les familles les plus riches faisaient bâtir des mausolées de style antique. Ou quand le statut social perdure jusque dans la mort.

Lieux portant son nom

La-Baule (44) :

- Avenue
- Pont

Saint-Nazaire :

- Stèle : Château d'Heinlex Rue Michel-Ange
- Collège public - 7 rue Louis Joseph Gay-Lussac (*Le collège Jean-de-Neyman a fermé pour fusionner avec le collège Manon-Roland, au sein du collège Anita-Conti, en septembre 2013*⁵³)
- Boulevard et impasse (inauguration le 28/02/2015)

Trignac (44) :

- Gymnase municipal - **Rue Léo Lagrange**

Montoir-de-Bretagne (44) :

- **Rue**

Paris (75)

- **Plaque en mairie du 7^e arrondissement**⁵⁴

⁵³ Le collège Jean-de-Neyman a en effet fermé pour fusionner avec le collège Manon-Roland, au sein du collège Anita-Conti, qui a ouvert à la rentrée. Il reste une stèle au château Heinlex, sur le lieu même où il a été fusillé. C'est là que plusieurs dizaines de personnes se sont retrouvées samedi, comme chaque année, pour commémorer sa mort et rappeler leur désir de redonner au résistant toute sa place dans la ville. « **Nous soutenons la dernière proposition avancée, de donner son nom à l'actuel boulevard Albert-Einstein. Cela a du sens, car il conduit au lieu il a été fusillé** », a indiqué Yvon Renevot, secrétaire de la section nazairienne du PC, en présence de Guy Texier, secrétaire général du comité du souvenir des fusillés de Châteaubriant et de Nantes et de la Résistance en Loire-Inférieure. « **Il ne s'agit pas non plus de faire disparaître le nom d'Albert Einstein, poursuit le militant communiste, mais de le réserver pour un nouveau lieu et pourquoi pas dans le cadre du réaménagement de ce quartier. Ainsi pourraient se côtoyer trois physiciens : Einstein, Georges Charpak et Jean de Neyman. Nous demandons maintenant une décision rapide après 5 années de discussion** ». (Article Ouest-France du 8/9/2013 - http://www.ouest-france.fr/ofdermin_-Bientot-un-boulevard-au-nom-de-Jean-de-Neyman-40771-2226762-pere-pdl_filDMA.Htm)

⁵⁴ Info Tél. Dominique de Neyman du 17/09/2013

Cérémonies

1945⁵⁵ Transcription du tapuscrit du commandant Desmars (ratures comprises...).

Source : Michel Mahé pour les Cahiers de l'AREMORS – Photocopies en procession de Patrice Morel)

*Cdt Desmars
mektoub
allée goélands*

Mesdames, Messieurs,

J'ai aujourd'hui, en tant que Chef de la résistance de l'ex-Poche de Saint-Nazaire, le triste devoir de faire, devant cette maison qui fût la sienne, l'éloge funèbre de notre Camarade Jean de NEYMAN, ardent patriote et résistant, ~~torturé~~ et fusillé par les Allemands, le 2 septembre 1944, après une détention de 15 jours puisqu'il fut arrêté le 17 Août de cette même année.

De Neyman, professeur agrégé de physique, possédait, au plus haut point, le ~~sens~~ culte de la Patrie et le sens de l'Honneur. Il était un des meilleurs soldats de l'Armée Secrète, son courage et sa loyauté étaient au-dessus de toute éloge. Il a vécu en vrai fils de la France et il est mort en héros.

Personnellement, je ne l'ai pas connu, il ne m'a jamais approché, comme d'ailleurs beaucoup d'autres de mes hommes, mais je savais tout de même sa valeur, ainsi que celle des camarades qui travaillaient avec lui. Il était, pour tous, un vivant exemple de dévouement et d'abnégation et son souvenir restera gravé au fond de notre cœur.

Je ne puis, l'occasion m'en étant offerte par la commémoration de l'anniversaire¹ de notre libération, passer sous silence les faits de Résistance de notre ami disparu si tragiquement et je vais e rappeler brièvement les différentes phases principales.

Jean de Neyman, âgé de 29 ans, entra dans la Résistance en 1943 et en Mai 1944, constitua un groupe franc avec Gergault, Cabasson, Mercy, Le Guen, et un Tchèque, François, qui avait déserté l'armée allemande sur les instigations de de Neyman et enfin ~~de~~ plusieurs autres compagnons.

Ce groupe manifestera surtout son activité ~~après~~ depuis le débarquement allié du 6 juin 1944, jusqu'à l'arrestation de presque tous les membres, en commettant de nombreux sabotages sur les lignes téléphoniques et électriques, aériennes et souterraines, destruction ou désamorçage de mines et attaques sur des ennemis isolés ou en petits groupes.

Hélas, ~~la fougue irraisonnée et l'inobservation des consignes générales~~, par le groupe, devaient ~~le perdre~~ certaines imprudences furent commises et le groupe fut malheureusement repéré par les Allemands. Après l'affaire de Saint-Molf où un Allemand fut tué

⁵⁵ NDLR (Patrice MOREL) : Le fait d'écrire « l'anniversaire » cela pourrait laisser penser qu'il s'agit du premier, donc daté à septembre 1945 !

Vendredi 8 mai 1945,

La Baule-Escoublac (44) – 12 Avenue de la Pierre Percée (Maison où Jean résidait et enseignait)

En présence de (NDLR : que j'ai pu observer...) :

Membres de sa famille (Dominique, Claire, Hannah, Vincente et son ami Philippe, Marie)

Mme. Chambon, propriétaire de la maison.

Yves Maitéreau (UMP), maire de La Baule-Escoublac

Erwan Le Moigne (PS), Conseiller municipal

Articles de presse *Ouest-France* et *Presse-Océan* du 09/05/2015

Reportage photo : 20150508_FamilleDeNeyman_LaBaule de Patrice Morel

Invitation faite, graphiquement, par Patrice Morel :



Allocution du Parti communiste français – Section de la Presqu'île Devant la maison où résidait et professait Jean

JEAN DE NEYMAN

Il y aura 70 ans , dans 3 jours que la Baule était libérée.

Huit mois avant, le 2 septembre 1944, Jean De Neyman, résistant communiste âgé de 30 ans, professeur agrégé de physique était fusillé par les Nazis.

Aujourd'hui, avec la présence de sa famille, nous voulons comme nous le faisons tous les ans à cette date, honorer la mémoire de celui qui fut certainement le dernier fusillé de cette guerre en Europe et rendre hommage à l'homme, à son esprit et à l'idéal qui l'animait.

Gardons nous de réécrire l'histoire. Les opérations politiciennes pour sortir les événements, les hommes et femmes de leur contexte historique, pour brouiller les repères, pour instrumentaliser l'histoire, sont dangereuses.

C'est à juste titre qu'elles sont condamnées par toutes celles et tous ceux qui sont attachés aux valeurs de résistance, de progrès, d'internationalisme et de paix.

Je voudrai rappeler ici les conditions dans lesquelles Jean De Neyman a mené son combat pour que triomphe son idéal de justice, de liberté, de paix et d'émancipation de l'homme.

Né le 2 août 1914, Jean est issu d'une famille Polonaise. C'est un élève très brillant en mathématiques, en physique mais aussi en langues étrangères puisqu'il parle couramment l'anglais et l'allemand ce qui lui servira pour ses actions d'éclat dans la résistance.

Il entre en 1934 à la faculté de Strasbourg et c'est à cette époque qu'il s'inscrit au PCF.

Militant actif, il apporte des colis aux antifascistes emprisonnés en Allemagne.

Profondément antifasciste et idéaliste, il alla jusqu'à contracter un mariage blanc avec une jeune allemande emprisonnée pour propagande communiste et parvint à la faire sortir des geôles nazies. Après le divorce, la jeune femme put retourner vivre en Allemagne.

En 1937, il est professeur agrégé au lycée à Saint-Étienne à 24 ans.

Mobilisé en 1939, il est affecté étant très myope dans un laboratoire à Paris, l'institut FRICK, ou l'on vérifie la nourriture pour l'armée.

Cet institut est délocalisé ici à La Baule, dans un bâtiment dit « El Cid⁵⁶ ». Jean est parmi eux.

En 1940, démobilisé, il est tributaire des lois du gouvernement de Pétain qui interdit aux fils d'étrangers (il est fils de Polonais), d'avoir un poste dans l'enseignement public.

C'est donc ici à La Baule, dans cette maison (qui était celle des parents de Michèle MORGAN) que résida et enseigna Jean.

La plaque apposée sur ce mur en fait foi.

Alors que la dictature fasciste semble s'imposer partout en Europe, du nord au sud, de l'atlantique aux frontières soviétiques, le drapeau nazi flotte sur Berlin et Paris, Varsovie et Prague, Belgrade et Bruxelles, Oslo et Copenhague. La peste brune se croit installée pour des siècles, pour toujours.

Jean entre sans hésiter dans la résistance active et devient vite un des animateurs de la région.

Ici, professeur à La Baule où il a trouvé refuge, De Neyman côtoie les FTP.

C'est un acteur communiste de la résistance, individuel certes, mais liant des relations avec des réseaux organisés par la direction du PCF. C'est dans ce cadre que des relations solidaires se nouent, avec le groupe de La Baule précisément au lieu dit « KERCOCO », peuple à l'époque d'une autre qualité d'immigrés: les Italiens. Car une fois Jean De Neyman captif des nazis, le groupe de KERCOCO eut la volonté de le sauver par les armes sans y parvenir.

Un jour, deux résistants ayant tiré sur des soldats allemands, la kommandantur de Guérande prend 10 otages et annonce qu'ils seront fusillés dans les 48 heures si les coupables ne se dénoncent pas. Jean aide les deux résistants à quitter la région puis rédige une lettre de menace : « *si les otages sont fusillés, le chef de la Kommandantur sera exécuté et on tirera sur tous soldats allemands sortant en ville* ».

Habillé en soldat allemand, monté sur un vélo allemand, il va porter lui-même la lettre à la Kommandantur. Le stratagème réussit et les otages sont libérés.

Début juin 1944, Jean entre dans la clandestinité et constitue une équipe. L'activité du groupe est importante: coupures de câbles électriques et téléphoniques, sabotages de transformateurs, destruction et désamorçages de mines. Persuasif, il réussit à convaincre

⁵⁶Voir l'ambiance de « El Cid » à La Baule, université, dans le journal Mthc n°93 du 11 avril 1940 (Collection Patrice Morel).

72 polonais cantonnés à Mesquer, de rejoindre le groupe le jour où les américains libéreraient St Nazaire.

Début août, deux marins allemands déserteurs se joignent à son groupe et participent à quelques actions. Le 17 août, ces deux marins sont surpris par une patrouille allemande. L'un d'eux s'enfuit, l'autre est capturé. Jean essaie de le secourir en discutant avec les soldats mais il est arrêté à son tour. Les deux hommes sont emmenés au château d'Heinlex puis transféré au camp Franco à Gron.

Le déserteur allemand, Gerhart, torturé avant d'être fusillé, dénonce ceux qui l'ont recueilli.

Mais lors du procès, Jean de Neyman, admirable, prend tout à sa charge et réussit à persuader les juges qu'il est seul coupable, et que tous ses camarades de captivité sont innocents. Il est condamné à mort le 25 août 1944, ayant fait je le cite « *volontairement et en connaissance de cause le sacrifice de sa vie à sa patrie et à ses amis* ».

Son courage et son sens de l'honneur ont impressionné les allemands eux mêmes.

Avant de mourir, il écrira une lettre d'adieu émouvante à ses parents: voici le fin de cette lettre :

« ...Vivez pour continuer à faire progresser le monde, comme vous mêmes m'avez appris à le faire. J'ai conscience encore plus aujourd'hui, combien tout ce que j'ai fait est au fond votre œuvre et je vous prie de faire quelque chose de bien de chacun de vos petits enfants actuels et futurs et que ce soit en pleine conscience d'homme qu'ils sachent faire leur devoir d'homme.

En vous embrassant mes chéris, je vous écris la conclusion de ma vie, entre deux morales célèbres: Il n'est pas besoin d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer et tout le bonheur de l'homme tient dans ce devoir « agir et espérer ».

Un décret du 24 avril 1946 attribue à Jean de Neyman, à titre posthume, la médaille de la résistance avec rosette.

Notons que le 28 décembre 1945 le conseil municipal de La Baule donne le nom de Jean De Neyman à une grande avenue d'entrée de La Baule.

Jean de Neyman a donné sa vie pour construire un monde de justice, de liberté et de paix.

Le 21^e siècle risque d'être terrible si on ne prend pas la mesure du défi et si on ne contribue pas d'urgence à la résolution des principaux problèmes du monde actuel:

Éradiquer la grande pauvreté, coopérer pour aider au développement dans toutes ses dimensions et d'abord les dimensions essentielles (santé, emploi, éducation, alimentation, culture...).

Favoriser la démocratie et soutenir les forces qui agissent pour qu'elles progressent.

Faire respecter le droit international dans l'esprit de la charte des Nations Unies.

Obtenir une solution juste au conflit du proche orient ...

« *La résistance se conjugue au présent* » disait Lucie AUBRAC. Dans notre pays, l'actualité sociale et politique lui donne chaque jour raison.

Aujourd'hui encore, l'action de la finance et des grands prédateurs financiers doivent nous alerter.

Ce qui se passe à nos portes, que ce soit en Grèce, en Espagne ou au Portugal et même chez nous avec les manifestations de ces derniers mois, à caractère manifestement homophobes et xénophobes doivent retenir toute notre vigilance.

Certains pensent qu'ils peuvent en profiter pour casser tous les acquis sociaux que nous ont permis d'obtenir les luttes et les sacrifices de nos aînés.

Nous ne pouvons pas les laisser faire!

N'oublions jamais que le régime nazi Allemand a bâti sa légitimité à partir de la misère de son peuple et à commencé par déporter ses propres ressortissants.

Il revient à toutes celles et tous ceux qui, comme nous, portent aujourd'hui l'idée de résistance au cœur, d'ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire de notre pays.

Il nous revient :

De faire passer la flamme de l'indignation de génération en génération.

De réapprendre aux jeunes qui se sentent très concernés, qui raisonnent, qui interrogent, les leçons des années noires.

De démontrer une fois encore que refuser, s'opposer, résister, construire un autre monde ne sont pas des gros mots.

De réfléchir à ce que peut signifier l'engagement.

De reconstruire des droits et de reconstruire l'espoir.

Et je terminerai cet hommage en citant « Régis Antoine » professeur émérite de l'université de Nantes :

« Sans ces hommes et ces femmes d'origines plurielles, notre état de conscience nationale ne serait pas ce qu'il est. Nous ne serions pas le peuple que nous sommes. »

La Baule-Escoublac le vendredi 8 mai 2015

Gérard Denoyelle

Membre du Parti communiste français – Section Presqu'Ile

Conseiller municipal de La Baule

JEAN DE NEYMAN
Commémoration du samedi 7 mai 2016
12 avenue de la Pierre Percée à La Baule-Escoublac (44)

infocale.fr

Parti communiste français - section Presqu'île guérandaise

Bonjour.

"Parti communiste français - section Presqu'île guérandaise" vous informe de l'événement suivant :

Commémoration

Hommage à Jean de Neyman, résistant fusillé par les nazis

Compte tenu du déplacement de la cérémonie du 8 mai à Escoublac, en raison des travaux dans le quartier de la place de la Victoire, la section Presqu'île guérandaise du Parti communiste français déposera une gerbe en hommage à Jean de Neyman le samedi 7 mai à 11 h, devant la maison où il séjourna. Samedi 7 mai, 11h, 12, avenue de la Pierre-Percée, La Baule-Escoublac.

Consultez cette annonce dans l'[agenda local de Pornichet](#).

Vous aussi, annoncez vos événements et déposez vos photos en vous connectant sur www.infocale.fr. C'est gratuit !

ALLOCUTION

Le 2 septembre 1944, Jean De Neyman, résistant communiste âgé de 30 ans, professeur agrégé de physique était fusillé par les nazis.

Pourquoi célébrons nous à cette date ,chaque année, la mémoire de Jean.

C'est d'abord parce que Jean a vécu ici à la Baule contraint par le régime de Vichy à y exercer son métier d'enseignant. La plaque apposée sur cette maison en fait foi.

C'est aussi parce que c'est très proche de l'anniversaire de la Libération de la Baule, le 11 mai 1945.

C'est donc tout naturellement que nous honorons celui qui fut certainement le dernier fusillé de cette guerre en Europe.

Un décret du 24 avril 1946 attribue à Jean de Neyman, à titre posthume, la médaille de la Résistance avec Rosette.

Notons que dès le 28 décembre 1945, le conseil municipal de la Baule donne le nom de Jean de Neyman à une des plus grandes avenues d'entrée de la Baule.

Je me contenterai aujourd'hui, outre les faits de Résistance reconnus de Jean, de mettre en exergue le sens de ses combats, de ses engagements, à partir de ses écrits et particulièrement de sa dernière lettre émouvante, écrit à ses parents.

Et en premier lieu ces phrases qui raisonnent aujourd'hui et qui nous interpellent face à ces milliers de réfugiés fuyant les guerres.

Il écrit ; *« d'abord il y a la joie d'avoir fait mon devoir ou ce qui est la même chose ,ce que je considèrerai comme mon devoir, envers et contre tous.*

Comme je l'ai expliqué aux juges, si le hasard met quelqu'un à côté de moi qui se noie, je ne me demande pas en me jetant à l'eau depuis combien de temps j'ai déjeuné.

Ensuite il y a l'immense plaisir d'avoir pu jusqu'au bout, faire du bien autour de moi. »

Et je vous citerai la fin de cette lettre.....

« ...Vivez pour continuer à faire progresser le monde, comme vous mêmes m'avez appris à le faire. J'ai conscience encore plus aujourd'hui combien tout ce que j'ai fait est au fond votre œuvre et je vous prie de faire quelque chose de bien de chacun de vos petits enfants actuels et futurs [.../...] et que ce soit en pleine conscience d'homme qu'ils sachent faire leur devoir d'homme.

[.../...]

En vous embrassant mes chéris, j'écris la conclusion de ma vie, entre deux morales célèbres : il n'est pas besoin d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer et [.../...] le bonheur de l'homme ne tient dans ce devoir « Agir et espérer ».

Jean de Neyman a donné sa vie pour construire un monde de justice, de liberté et de paix.

Le XXI^e siècle risque d'être terrible si on ne prend pas la mesure du défi et si on ne contribue pas d'urgence à la résolution des principaux problèmes du monde actuel.

- Éradiquer la grande pauvreté, coopérer pour aider au développement dans toutes ses dimensions et d'abord les dimensions essentielles (santé, emploi, éducation, alimentation, culture et paix) favoriser la démocratie et soutenir les forces qui agissent pour qu'elles progressent.
- Faire respecter le droit international dans l'esprit de la charte des nations unies.
- Obtenir une solution juste au conflit du proche orient...

« La Résistance se conjugue au présent » disait Lucie Aubrac. Dans notre pays l'actualité sociale et politique lui donne chaque jour raison.

Aujourd'hui encore, l'action de la finance et des grands prédateurs financiers doivent nous alerter.

Alors que nous fêtons les 80 ans du Front populaire en 2016, nul ne demandait la casse d'un siècle de droits du travail, excepté le MEDEF et quelques libéraux intégristes excités.

La compromission des principaux responsables de ce désastreux quinquennat, François Hollande, Manuel Valls, Emmanuel Macron les disqualifie.

Nous ne pouvons pas les laisser faire !

Gardons nous de réécrire l'histoire mais, n'oublions jamais que le régime nazi Allemand a bâti sa légitimité à partir de la misère de son peuple et a commencé par déporter ses propres ressortissants.

Il revient à toutes celles et tous ceux qui, comme nous, portent aujourd'hui l'idée de Résistance au cœur, d'ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire de notre pays.

Il nous revient :

- De faire passer la flamme de l'indignation de génération en génération.
- De réapprendre aux jeunes qui se sentent très concernés, qui raisonnent, qui interrogent, les leçons des années noires.
- De démontrer une fois encore que refuser, s'opposer, résister, construire un autre monde ne sont pas des gros mots.
- De réfléchir à ce que signifie l'engagement.
- De reconstruire des droits et de reconstruire l'espoir.

Et je terminerai cet hommage en citant Régis Antoine, professeur émérite de l'université de Nantes :

« Sans ces hommes et ces femmes d'origines plurielles, notre état de conscience nationale ne serait pas ce qu'il est. Nous ne serions pas le peuple que nous sommes ».

Gérard Denoyelle,

La Baule-Escoublac Le 7 mai 2016,

Membre du Parti communiste français,

Conseiller municipal de La Baule-Escoublac.

Sources, documentation, bibliographie et sitographie

- Le cahier de l'Association d'Études et de recherche sur l'histoire du Mouvement Ouvrier de la Région de Saint-Nazaire (AREMORS) N°5 (épuisé) : <http://www.aremors.fr/> mais téléchargeable à l'adresse : <https://sites.google.com/site/aremors46000/ouvrages-et-publications-disponibles/-la-poche-de-saint-nazaire>
- AREMORS, Études et documents sur Saint-Nazaire et le mouvement ouvrier de 1939 à 1945, AREMORS, 2^e trimestre 1986, ISBN 2-906216-00-3, 288 pages (P ; 278 à 280)
- Archives de Saint-Lyphard : <http://www.archivesethistoire-st-lyphard.org/1939-1945/JeandeNeyman.html>
- Archives de Saint-Nazaire/
- Archives du rectorat de Lyon (Pour lycée Saint-Étienne) : archives-rectorat@ac-lyon.fr
- Archives et document de Mme. Dominique de Neyman (sa nièce).
- Archives de l'institut Pasteur : <http://www.pasteur.fr/infosci/archives/ney1.html>
- Institut Français de l'Éducation : http://www.inrp.fr/she/chervel_laureats2.htm
- Archive ouverte pluridisciplinaire HAL : <http://hal.archives-ouvertes.fr/jpa-00233941/> (Pdf disponible PM)
Réponse pour recherche original :
Le 10/10/2013 10:12, Support HAL a écrit :
Nous ne possédons pas les documents originaux. Ce document fait partie des Archives du Journal de Physique. Vous trouverez des contacts sur http://www.journaldephysique.org/index.php?option=com_content&view=article&id=121&Itemid=163&lang=fr
Ce qui renvoi à :
EDP Sciences
17 avenue du Hoggar
Parc d'activités de Courtaboeuf, BP 112,
F-91944 LES ULIS (FRANCE)
Tél. (33) 1 69 18 75 75 - Fax (33) 1 69 28 84 91
<http://www.edpsciences.org/>
Courriel envoyé le 10/10/2013 à anies.henri@edpsciences.org
- Association « Les voyageurs de l'histoire » : <https://lesvoyageursdelhistoire.jimdofree.com/histoire-locale/jean-de-neyman-dernier-fusill%C3%A9-de-loire-inf%C3%A9rieur/>
Contact : <https://www.mesquer-quimiac.fr/tradition-patriotisme/name/voyageurs-de-lhistoire/>
- Article Ouest-France du 8/9/2013 - http://www.ouest-france.fr/ofdermin_-Bientot-un-boulevard-au-nom-de-Jean-de-Neyman-40771-2226762-pere-pdl_filDMA.Htm
- « Matériaux pour l'histoire de notre temps » - n°74 / avril-juin 2004 – « *Les étudiants communistes* » par Jacques VARIN - Page 38 (Pdf disponible PM)
- Livret édité par la Cellule Guy Môquet ; Section de Saint-Nazaire du PCF - Supplément à « l'Humanité Dimanche » ; Nouvelles de Loire-Atlantique n°65 – du 9 septembre 1972. – Collection Guy Texier (Document scanné disponible PM)
- Bibliothèque interuniversitaire de santé
12, rue de l'École de Médecine - 75270 Paris Cedex 06
Mme.Estelle LAMBERT - Conservatrice - Service d'histoire de la santé
Tél. : +33 (0)1.76.53.19.75 - Fax : +33 (0)1.44.41.10.20 Site : <http://www.biusante.parisdescartes.fr>

- « La vie à en mourir » - Lettres de fusillés (1941-1944) – Guy Kivopissko et François Marcot – Éditions Tallandier 2006 (seconde édition) – ISBN 2.7578.0020.5 - Pages.299 à 307
- Guy Krivopissko - *La Dernière Lettre ; paroles de Résistants fusillés en France (1941-1944)* - Édition Magnard (série Collège et lycée) - Imprimé en Italie en Juin 2011 - 180 pages - ISBN 978-2-210-75555-0
- Archives nationales :Patricia GILLET - Conservateur en chef du patrimoine - Responsable du pôle Seconde Guerre mondiale
Archives nationales - Direction des fonds - Département de l'Exécutif et du Législatif
59, rue Guynemer / 90001 - 93383 Pierrefitte-sur-Seine Cedex - 01 75 47 21 66 -
Cote [Service historique de la Défense, Vincennes](#) GR 16 P 174693 (Forces françaises de l'intérieur - FFI)
- Archives du Musée de la Résistance nationale
Centre de conservation et de consultation - Musée de la Résistance Nationale
88, avenue Marx Dormoy, BP135 - 94501 Champigny-sur-Marne - archives@musee-resistance.com
- Guy Texier (Décédé le 21/10/2021)
- Gérard de Noyelle (Décédé le 26/10/2018)
- Archives municipales de La Baule :Hôtel de ville – 7 Av. Olivier Guichard – BP 172 – 44504 La Baule Cedex – Tél. : 02 51 75 75 23 / fax : 02 51 75 75 49
- M. et Me. Chambon (Ex-ropriétaire maison - en 2015 – où résidait et professait Jean) : 12 Avenue de la Pierre Percée - 44500 La Baule Escoublac
- Me. Dominique de Neyman (Fille d'André, épouse de Buchbinder, mère d'Olivier
- Claire Buchbinder (Fille de Dominique De Neyman)
- Olivier Buchbinder (Fils de Dominique de Neyman) - Historien
- Pierre Stapf (Fils de Claire Buchbinder)
- Hannah Stapf (Fille de Claire Buchbinder)
- Jean-Loup de Neyman (Fils d'André) (DCD le 08/08/2015)
- Annette de Neyman (Fille d'André)
- Mme. Vincente de Neyman (Petite Nièce – Fille de Jean-Loup de Neyman)

« Bonjour monsieur Morel, je suis la fille de Jean-Loup de Neyman, Jean de Neyman était mon grand-oncle. Par éloignement familial, Passionnée de généalogie, j'ai pris connaissance de l'histoire de ma famille par des recherches personnelles. Je voulais vous remercier d'abord pour le travail effectué pour Les Amis du Musée de la Résistance, à Châteaubriant et votre travail pour la mémoire de Jean. Je ne connaissais que partiellement sa dernière lettre et grâce à vous, J'ai pu la lire entièrement, Je ne sais pas si vous aviez remarqué le message caché (certainement adressé à la résistance) en ne lisant que les mots soulignés. Amicalement Vincente de Neyman ».

[.../...]

« Oui ,je serais ravie de connaître vos avancées. Je vous donne aussi mon mail :

- Marie de Neyman (Petite Nièce – Fille de Jean-Loup de Neyman)
«Bonjour, J'ai répondu à votre invitation sur mon deuxième compte facebook qui porte mon vrai nom, Marie de Neyman, mais celui ci est celui que j'utilise couramment. Pour répondre à votre question, je suis la soeur de Vincente de Neyman et Jean était le frère de mon grand-père. Vous semblez lui porter de l'intérêt et je suis certaine que vous le connaissez bien mieux que moi. Je serais heureuse de bénéficier de vos connaissances à son sujet. Cordialement, Marie de Neyman
- Marcel Leguen (frère de Jean Leguen, compagnon de Résistance de Jean
Interview filmé 24/09/2013 par Olivier Leclerc et Patrice Morel

- FSU (Fédération Syndicale Unitaire) journal « U pour 44 » n°88 de juin 2015 - 8 place de la Gare de l'État – Case postale n°8 – Nantes Cedex 2 – Tél. 02 40 35 96 55 - fsu44@fsu44.org : Article sur Jean de Neyman (copie conservé dans le classeur PM)
- « **Les fusillés (1940-1944)** » Dictionnaire biographique des fusillés et exécutés par condamnation et comme otages ou guillotins en France pendant l'Occupation – Les éditions de l'Atelier (dites du Maître) – Mai 2015 - Page 507

Claude Pennetier (Maître)

Annie Pennetier (Maître)

- **Presse-Océan du 10/05/2020** : « Saint-Nazaire. 75 ans après la libération de la Poche, le souvenir d'une « véritable épreuve » »
- **Nicolas Terrassier** (Lyon) : Réponse au mois d'août 2020 à un groupe de discussions à cette personne qui cherche des informations sur Jean De Neyman. Contact établi par lui même par courriel via mon site internet (webmaster@patcatnats.fr) puis pour échange de coordonnées via mon courriel resistance@patcatnats.fr le 26/10/2020 et par téléphone le lendemain (envoi de mes notes (JeanDeNeyman_PM_V20191101a_Pour_Ville_St_Nazaire). Grand intérêt pour travaillé sur le sujet ; je lui ai proposé de travailler côté allemand puisque germanophone et surtout sur les minutes du procès. Il a accepté.
- **Jean-Luc Perrais** (Société des Amis de Guérande) - *La Guerre 39/45 en Pays Guérandais - Recueil de faits, témoignages et documents* - avril 2021 - ISBN : 978-2-9577316-0-2 - Sur Jean P.69 à 74 essentiellement (scannées)
- **Livre** : Noël Guetny, *Histoire de Saint-Nazaire*, 2021, éditions Geste, P.99
- **Ministère des Armées** : demande du dossier sur Jean (21P 107299) - réceptionné le 6 septembre 2021.
- **Olivier Guivarc'h** (documentaliste à Saint Nazaire - Éducation nationale) rencontré aux cérémonies 2021 à Saint-Nazaire.

Recherches icono sur pages blanches du 15/09/2013 du photographe du livret PCF non abouties :

[Halgand P Ce n'est pas lui](#)

[Halgand Pierrick Ce n'est pas lui](#)

[Halgand Pierrick Message laissé sur répondeur](#)

[Halgand Pierrick Ce n'est pas lui](#)

Recherches de proches :

[Gergaud Roland](#) SAINT MOLF Aucune personne de sa famille (Réponse tél. du 17/09/2013)

Documents, livres et ouvrages faits à partir de mes recherches :

- [Document 4 pages A5 fait par Patrice MOREL pour le](#) Comité Départemental du Souvenir des Fusillés de Châteaubriant et Nantes et de la Résistance en Loire Inférieure lors de l'inauguration du boulevard Jean de Neyman à Saint-Nazaire (28/02/2015).

- Recherches données au musée de la Résistance nationale à Guy Krivopissko pour « **le Maïtron** ».
- **Recherches données au « Maïtron »** (directement en septembre 2019).

En attente :

- [Réponse de la mairie de Brenouille dans l'Oise](#)

A rechercher :

- [Coupures presse Huma aux archives 93 \(Pascal Carreau\) – PO et OF](#)
- [Croix de guerre à André](#)
- [Christian Pajot à la Baule, élève de Jean \(Art. presse PO 03/10/1994\)](#)

En cours :

- Fermes Kerjean et Ker Michel à Saint-Molf

Fait :

- Demande de minutes du procès de Jean de Neyman au SHD (Service d'Histoire de la Défense) par courriel le 18/05/2021 par courriel à l'adresse : shd-vincennes-valorisation.chef.fct@intradef.gouv.fr
- [Sépulture à Saint-Nazaire :](#)
- [Cimetière de Toutes-Aides : 35 boulevard Victor Hugo - 44600 Saint-Nazaire - 02 40 22 41 68](#)
- Ferme Kerjean à Saint-Molf : Maison Kerjean, Saint-Molf - cheflchauvin@gmail.com - 06.11.94.03.17 (<https://www.parolesetastucesdechef.com/contact/>) et (https://www.facebook.com/Laurent-Chauvin-101506318516513/photos/?ref=page_internal)
Anciennes coordonnées de contact : [Proprietaire de Kerjean en Saint-Molf \(M. « Lebrun » - le.bernard44@gmail.com\)](mailto:Proprietaire de Kerjean en Saint-Molf (M. « Lebrun » - le.bernard44@gmail.com) – Contact Tél et courriel du 10/10/2013 06.50.99.93.57 –
- Ferme Ker Michel à Saint-Molf : [Proprietaire Kermichel en Saint-Molf \(vu avocat succession \(RAS dans la maison\)](#) La Ferme des Îles Morice (<https://www.facebook.com/La-Ferme-Des-%C3%8Eles-Morice-561161714256121/>) => Contact de la nouvelle propriétaire le 14/12/2021. Nouvelle prise de contact le 01/02/2022 via Messenger : .Rappel téléphonique le jour même pour échanges d'informations : Elle est propriétaire suite un achat aux enchères, et va tenter de recontacter une partie des anciens propriétaires, via sa mère qui en connaît 2, pour avoir des photos d'époque ou les coordonnées. De mon côté, j'envoie l'histoire (mes notes) et une photo HD de Jean.
- Mairie de Saint-Molf : Courriel envoyé le 01/02/2022 au Maire pour demande de sources de l'écrit sur [son site internet](#) : « Jean Neyman, professeur à La Baule et résistant, vivait dans la ferme de Kerjean. Il va réussir à convaincre les fermiers de cacher des déserteurs allemands en attendant la libération. »
Courriel envoyé le 08/02/2022 au service de l'urbanisme (urbanisme@saintmolf.fr) afin d'avoir l'autorisation de fouiller dans les archives du grenier de la mairie.
- [Tournage témoignage à Saint-Lyphard de Marcel Leguen \(15 ans à l'époque\), frère de Jean Leguen \(20 ans à l'époque\) qui était compagnon de Résistance de Jean de Neyman.](#)
- [Mairie du 75007 : plaque Jean de Neyman dans le hall \(Recherche confiée à Guy Hervy\)](#)
- [Lettre de Marie de la Bibliothèque interuniversitaire de santé](#)
- [Lettre originale aux archives nationales : Introuvable !!!!!](#)
- [Don d'objets par Dominique de Neyman au musée de la Résistance nationale](#)
- [Infos sur Jean au musée du Grand Blockhaus : RAS](#)

- [Document et duplicata diplôme Croix de la Résistance : Duplicata obtenu et remis au musée de la Résistance nationale](#)
- [Recherches sur son parcours de prof à Saint-Etienne :](#)

Envoi par formulaire de contact à l'académie de Lyon le 25/09/2015 :

Bonjour.

Je travaille sur les archives concernant Jean de Neyman qui a été fusillé le 2/9/1944 par les nazis à St-Nazaire (44).

J'ai une information : "En 1937, il est professeur au lycée à Saint-Étienne".

J'aimerais en connaître plus sur son parcours et notamment pourquoi il a quitté l'enseignement public (je n'ai pas l'année précise) pour aller en enseignement privé à La Baule (44). Avez-vous des informations ou pourriez-vous m'orienter SVP ?

Réponse :

Le 28/01/2015 10:00. Archives du Rectorat a écrit : Nous avons le regret de vous annoncer que le dossier administratif concernant Mr Jean de neyman a été détruit selon la réglementation en vigueur (circulaire AD 95-1 du 27 janvier 1995 et FP/3 du 20 octobre 1993 concernant les dossiers de personnels). Cordialement, Michel ORSONI

Merci de transmettre tout renseignement à :

Patrice MOREL

Pour la mémoire

11 rue des Mésanges

44260 Savenay

Mobile : 06.24.93.32.10

Fixe : 02.40.05.83.64

Fax : 09.58.45.80.48

resistance@patcatnats.fr

Site perso : <http://www.patcatnats.fr>

Pour info, autres fonctions :

Administrateur de l'Institut d'Histoire Sociale CGT de Loire-Atlantique (44)

Fédération CGT de Loire-Atlantique

Adhérent à l'association :

Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt

Retraité SNCF

Artiste graphique et photographique (image-in@patcatnats.fr)

Correspondant photo de l'Humanité, des Nouvelles de Loire-Atlantique, de la CGT, du Centre d'Histoire du Travail à Nantes (image-in@patcatnats.fr).

Versions

Avertissement : Au fur et à mesure de la mise à jour, les numéros de pages des versions plus anciennes peuvent changer.

<u>Versions</u> ⁵⁷	<u>Modifications</u>	<u>Page</u>
V2020802a	Confirmation par téléphone de la fille du charretier (cordonnées acquises via Jean-Luc Perrais) de Saint-Molf de sa réquisition pour emmener les prisonniers à Heinlex	10
V2020209a	Clôture du questionnaire sur l'hébergement de Jean à Saint-Molf et apport d'un témoignage sur Jean qui faisait des postes radio avec des Moulins à café.	9
	Mise à jour des contacts et sources	48 et Privé
V2020201a	Recherches sur les fermes Kermichel et Kerjean en note de bas de page et mise à jour des coordonnées de la propriétaire actuelle.	9 et 45
V20211214a	Recherches sur les fermes Kermichel et Kerjean en note de bas de page	9
V20211123a	Insertion du nom de l'officier allemand juge	10
V20211108a	Mise à jour de la bibliographie	42
	Quelques précisions sur ses qualités estudiantines	1
V20211105a	Mise à jour de coordonnées	Privé
V20211011a	Précisions apportée sur son « exclusion de l'enseignement public en note de bas de page.	2
	Ajout d'un chercheur : Olivier Guivarc'h	44
V20210924a	Suite à réception du dossier de Jean de Neyman du Ministère des armées : <ul style="list-style-type: none"> • Justification de son entrée dans les Groupes de Résistance de la presque guérandaise. • Précisions sur son inculpation • Heure précise de son exécution Ajout du livre <i>Histoire de Saint-Nazaire</i> en bibliographie et du Ministère des Armées Déplacement des coordonnées de contacts et recherches à caractère privée et non-abouties en fin de documents (pages supprimées lors de l'envoi du dossier)	8, 10, 14 et 44
V20210807a	Ajout d'une référence bibliographique : Guy Krivopissko - <i>La Dernière Lettre ; paroles de Résistants fusillés en France (1941-1944)</i> - Édition Magnard (série Collège et lycée)	41
V20210608a	Mise à jour des adresses courriels de Dominique de Neyman et Olivier Buchbinder.	42
V20210520a	Déclaration du 8 décembre 1962, rédigée à Guérande, Joseph Gergaud	12
V20210518a	Apports par Nicolas Terrassier sur le juge allemand de Jean et GERHARDT	10 et 11
	Ajout de la référence bibliographique de Jean-Luc Perret.	42
V20210506a	Ajout du lien pour sa médaille sur le site du Ministère de la défense	27
	Ajout cote Service historique de la Défense, Vincennes	40
	Suppression de mon appartenance à l'AMRC	44
V20201028a	Nouveau contact Nicolas TERRASSIER intéressé par l'histoire de Jean de Neyman	41
V20200510	Signalisation de l'article de Presse-Océan du 10/05/2020	41
<u>V20190912b</u>	Corrections apportées à la transcription de la page 2 de la dernière lettre	<u>19</u>

⁵⁷ Les numéros de versions « V » correspondent à la date de mise à jour AAAAMMJJ avec une lettre d'ordre pour les changements dans la journée.

	<u>Mise à jour des sources, documentation, bibliographie et sitographie</u>	<u>37 et 38</u>
	<u>Mise à jour des fonctions de Patrice Morel</u>	<u>40</u>
	<u>Transcription intégrale de la dernière lettre</u>	<u>14 à 17</u>
<u>V20190912a</u>	<u>Version initiale à la création de ce tableau.V20190924a</u>	<u>41</u>
	Précision apportée par Michel Mahé sur le camp Endrass cité dans la dernière lettre.	<u>14</u>